

La date de l'examen du baccalauréat maintenue

Les lycéens mécontents du rythme de rattrapage

Page 2

43^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures
Yousfi optimiste quant au potentiel mis en évidence par les découvertes

Page 5

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3194 - Mardi 25 février 2014 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Peine capitale pour deux personnes pour avoir tué un voleur

Page 24



Réunion de la 16^e tripartite

Des résultats «bien maigres» selon les syndicats

Lire page 2

Autres temps, autres mœurs

Par Mohamed Habili

On l'aura peut-être remarqué, il n'est question depuis quelque temps de la Ligue arabe que lorsqu'on prend la peine de citer dans sa totalité le titre officiel de Lakhdar Brahimi relativement à la mission qui lui a été confiée dans le conflit syrien : l'émissaire de l'ONU et de la Ligue arabe. Mais comme on a l'habitude dans les médias de faire court, il est rare qu'on tienne à rappeler qu'en l'espèce il est tout autant l'envoyé de l'ONU que celui de la Ligue. On va à l'essentiel, en ne faisant mention que de sa qualité d'émissaire de l'ONU, effectivement bien plus significative que celle qu'il tient de la Ligue arabe. On se rend bien compte toutefois que ce n'est pas seulement par commodité en quelque sorte de langage que l'on est porté à faire l'économie de cette deuxième qualité. Le réflexe s'explique tout autant, si ce n'est davantage, par le peu de considération que l'on professe en général à l'égard d'une organisation dont la principale fonction aujourd'hui est de préparer le terrain à l'intervention étrangère dès lors que l'un ou l'autre pays de la région est en butte à une crise politique. C'est elle qui la première a demandé une intervention en Libye. Et si elle n'a pas réussi à obtenir la même chose en Syrie, ce n'est certainement pas faute de l'avoir voulu. Elle n'a pas pour autant échoué dans tout ce qu'elle a entrepris contre le régime syrien, étant tout de même parvenue, sans grande difficulté d'ailleurs, à lui enlever son siège de membre de l'Organisation pour le donner d'autorité à l'opposition, ou du moins à la fraction de l'opposition regroupée sous la bannière de la Coalition syrienne. Tel quel le coup n'a pas été conséquent.

Suite en page 3

Collecte des signatures et préparation de la campagne électorale

Les pro-Bouteflika mobilisent leurs troupes

Lire page 3

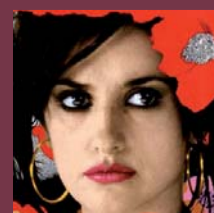


Phs > E. Soraya/J. A.

Initié par Ahmed Ouyahia en 2011

Le paiement par chèque revient sur la table du gouvernement

Page 4



Centre culturel français de Tlemcen

Un programme cinéma dédié à la femme

Page 13

L'abrogation de l'article 87-bis «Une mesure pour rattraper les salaires des basses catégories»

L'ABROGATION de l'article 87-bis de la loi relative aux relations de travail, sa révision et redéfinition à la faveur de la loi de finances pour 2015, permettra de «rattraper» les salaires des basses catégories des travailleurs, ont jugé les partenaires à la 16^e tripartite réunis dimanche à Alger. Cette réponse à une vieille revendication de l'UGTA permettra également aux entreprises «plus de flexibilité» pour mieux rétribuer les rendements des travailleurs, ont souligné les parties associées à cette tripartite. L'article 87 bis de la loi sur les relations de travail dispose que le salaire national minimum garanti (SNMG) comprend le salaire de base, les indemnités et les primes, à l'exclusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur. Dans cet esprit, la revalorisation du SNMG qui ne devrait concerner que le salaire de base sans les autres primes versées aux travailleurs, n'avait pas d'«incidence appréciable» sur les revenus de ces derniers et notamment les basses catégories professionnelles, d'où la revendication de l'UGTA de revoir cette disposition. Le souci du gouvernement et du patronat de reporter indéfiniment la révision de cet article controversé, lors des différentes tripartites, était motivé par le fait de sauvegarder les entreprises, notamment celles qui font face à des difficultés financières, d'être saignées financièrement, en cas de revalorisation conséquente des salaires.

L'abrogation de l'article en question, qui devrait entrer en vigueur en janvier 2015, et qui se veut une des pistes de l'UGTA pour améliorer le pouvoir d'achat des bas revenus, générera pour les pouvoirs publics et les entreprises des dépenses budgétaires supplémentaires pour faire face aux augmentations salariales qui en découleront. Le président de la République avait précisé dans un message à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures que l'abrogation de l'article 87-bis du code de travail était dans une perspective de «préservation et de promotion du pouvoir d'achat des travailleurs». Il a ajouté que cette nouvelle approche devra permettre de «consolider un salaire minimum garanti et le rattrapage des revenus des travailleurs de basses catégories professionnelles». La nouvelle approche devra également donner, aux entreprises «davantage de flexibilité pour mieux rétribuer les rendements des travailleurs et les conditions particulières du poste de travail», avait-t-il affirmé. Selon l'économiste Abdelhak Lamiri, l'abrogation de l'article 87 bis aboutirait à «une hausse de 10 à 20% de la masse salariale, soit une incidence financière de 6 à 7 milliards de dollars».

L. M.

Réunion de la 16^e tripartite

Des résultats «bien maigres» selon les syndicats

■ L'abrogation de l'article 87 bis a été décidée avant-hier, lors de la 16^e tripartite qui s'est tenue à Djenane El Mithak. D'ailleurs, aucune augmentation salariale n'a été arrêtée lors de ce rendez-vous. Pour les syndicats autonomes, cette tripartite n'est pas porteuse de bonnes nouvelles comme l'avait promis Sidi Saïd, secrétaire général de l'UGTA.

Par Mustapha Chaouchi

La tripartite, rencontre entre les syndicats, le patronat et le gouvernement, s'est tenue avant-hier à Alger. Ce haut sommet des négociations sociales et économiques qui a exclu les principaux acteurs sociaux n'a rien ramené de nouveau pour l'ensemble des travailleurs qui ont espéré une augmentation salariale. Selon Nouar Larbi, coordinateur du Cnapest (Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique) la réussite de la tripartite n'a pas eu lieu. «Ceux qui ont participé à la réunion ont conjugué au futur l'une des principales revendications des travailleurs, à savoir l'article 87 bis. C'est un échec total. Sidi Saïd a félicité les travailleurs pour leur réussite, je me demande de quel réussite il parle», s'est interrogé Nouar Larbi. De son côté, le coordinateur du Snapest (Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique) nous a déclaré que les doléances des travailleurs sont conjuguées au futur. «Il n'y a rien eu de nouveau. Pire, Sidi Saïd s'est félicité, on se demande où sont les motifs de ce satisfecit. Il n'y aura pas de nouveau ni pour aujourd'hui ni pour demain», indique notre interlocuteur. «Ce rendez-vous n'a pas porté ses fruits ni de résultat pour les travailleurs qui aspirent à une vie meilleure. Par contre, il va augmenter les richesses des patrons aux dépens des salariés. Sincèrement, qu'attendez-vous



Ph./E. Soraya/J.A.

d'une tripartite où le pouvoir d'achat et la revalorisation du SNMG ne figurent pas ?», s'interroge un syndicaliste du secteur de la Santé. Dans le même contexte, Sadek Dziri, président de l'Unpef (Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation) nous a indiqué qu'il n'y avait aucun motif pour retarder l'augmentation des salaires jusqu'à 2015. «Les résultats de la tripartite n'ont pas répondu favorablement aux doléances et aux attentes des travailleurs algériens», affirme M. Dziri, avant d'ajouter que «les seuls bénéfices

de ce rendez-vous sont bel et bien les hommes d'affaires et les patrons». Par ailleurs, au moment où le monde du travail attendait surtout l'abrogation pure et simple du fameux article 87-bis de la loi 90-11, le sommet triangulaire n'a finalement pu pondre qu'un semblant d'accord sur le sujet, promettant une redéfinition de ladite disposition. «Il a été décidé d'abroger, de revoir l'article 87-bis de la loi 90-11 et de rédiger une nouvelle définition, en concertation avec les partenaires sociaux, à la faveur de la loi de finances 2015», lit-on

dans le communiqué final. A défaut de décisions claires et réalisables, les acteurs de ce sommet (gouvernement, syndicat, patronat) ont opté pour une littérature pas évidente à saisir. «Cette nouvelle approche permettra de consolider un revenu minimum et de rattraper les salaires des travailleurs des basses catégories professionnelles et, aux entreprises, plus de flexibilité pour mieux rétribuer les rendements des travailleurs», lit-on dans le communiqué final.

M.C.

La date de l'examen du baccalauréat maintenue

Les lycéens mécontents du rythme de rattrapage

Pour réclamer la limitation des cours et la réduction du troisième trimestre, les élèves de 3^e année secondaire ont tenu un rassemblement devant l'annexe du ministère de l'Education. Pas du tout contents de cette situation qu'ils ont qualifiée de «révoltante», ils ont investi la rue pour protester contre le rythme «intensif» imposé pour le rattrapage des cours.

Venus de plusieurs établissements de la capitale, des centaines d'élèves du cycle secondaire se sont rassemblés avant-hier devant l'annexe du ministère de l'Education nationale (Mohamed Belouizdad) pour protester contre le rythme «intensif» imposé pour le rattrapage des cours, suite à la grève qui a affecté le secteur, et qui s'étaleront tout au long de la semaine à l'exception du vendredi. Il n'est pas possible de rattraper les cours manqués en un temps record, ont-ils soutenu. «Nous n'avons pas fait de grève mais voilà que nous en subissons les conséquences», ont protesté les lycéens, refu-

sant de renoncer à leur première semaine de vacances de printemps. En outre, la responsable de la communication du ministère de l'Education, Guesmia Dahbia, a fait savoir qu'une délégation des protestataires a été reçue par les représentants du ministère pour examiner leurs revendications. Le ministère de l'Education nationale a récemment installé une commission pour examiner les «meilleures méthodes» pour le rattrapage des cours perdus en raison du débrayage. La commission aura à dégager les meilleures méthodes de rattrapage des cours en tenant compte de leur état d'avancement au niveau de chaque wilaya, voire chaque établissement, et faire en sorte que l'élève ne soit pas perturbé. Selon la même source, «une fois le travail de la commission achevé, une circulaire sera élaborée sur la base de ses recommandations et transmise à l'ensemble des directions de l'éducation pour application». Pour rappel, trois syndicats du secteur de l'Education avaient lancé un mouvement de grève depuis

plus de trois semaines pour revendiquer la révision du statut particulier, notamment le volet relatif à la promotion et la formation. La décision d'arrêter la grève a été prise suite à des négociations entre les syndicats concernés et la direction de la Fonction publique, habilitée à examiner les revendications. La rencontre a débouché sur la prise en charge de la majorité des revendications dont la promotion des enseignants des premier et deuxième paliers au grade d'enseignant formateur et l'intégration des enseignants en fin de carrière. Le directeur de l'Office national des examens et concours d'Alger-Centre, Benzemra Mustapha, a affirmé hier que la date de l'examen du baccalauréat prévue le 1^{er} juin «demeure inchangée». Répondant à une question de l'APS sur le rassemblement tenu avant-hier et hier par des élèves de terminale devant le siège du ministère de l'Education pour exprimer leurs craintes d'un report de l'examen du baccalauréat à septembre en raison de la grève des enseignants,

Benzemra a affirmé que «la date de l'examen fixée au 1^{er} juin reste inchangée». Une centaine d'élèves de troisième année secondaire ont tenté d'entrer au siège du ministère de l'Education nationale mais ils ont été dispersés par la police, a constaté un journaliste de l'APS. Approchés pour connaître leurs revendications, les élèves ont exprimé leur refus de rattraper les cours perdus durant les jours de repos (mardi après-midi et samedi) et pendant les vacances de printemps, affirmant qu'il n'est pas juste qu'ils «payent les frais de la grève». Ils ont ajouté que leur mouvement de protestation avait pour objectif de revendiquer la limitation des cours. Des responsables de lycées à Ain Naâdja et Kouba ont affirmé n'avoir reçu, jusqu'à présent, aucune instruction relative au rattrapage des cours, précisant qu'ils ont reçu une délégation d'élèves de terminale qui leur ont fait part de leur rejet de la solution de rattrapage des cours durant les jours de repos et du report de la date de l'examen du Bac.

Ahcene H.

Collecte des signatures et préparation de la campagne électorale

Les pro-Bouteflika mobilisent leurs troupes

■ Quarante-huit heures après l'annonce de la candidature du Président Bouteflika par Sellal, les pro-Bouteflika mobilisent leurs troupes pour la collecte des signatures individuelles et la préparation de la campagne électorale qui sera lancée officiellement le 23 mars prochain.

Par Nacera Chennafi

Les partis appuyant la candidature du Président Bouteflika, dont le FLN, RND, MPA et le Taj ont déjà entamé la collecte des signatures individuelles, sachant que le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature au Conseil constitutionnel est fixé pour le 4 mars prochain. A ce propos, il est rapporté que le nombre de formulaires retirés est de 3 millions et le vieux parti a déjà reçu son quota, sachant que ce parti est le premier à avoir installé des commissions de la préparation des présidentielles au niveau des 48 wilayas du pays, bien avant la confirmation de la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika. Dans ce contexte, le Mouvement populaire algérien (MPA), dirigé par Amara Benyounes a invité ses militants et ses sympathisants à se mobiliser pour réussir la campagne électorale pour la présidentielle du 17 avril prochain, et contribuer «*significativement*» à la réélection du Président Abdelaziz Bouteflika.

Dans un communiqué rendu public hier, le MPA, a «salué» la décision de M. Bouteflika de se porter candidat à la magistrature suprême, avant de souligner que les responsables et les militants du parti étaient «unanimes» à considérer que sa candidature à la prochaine présidentielle, était «salutaire» pour le pays.

Pour sa part, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique a réaffirmé, dimanche dernier, la disponibilité de son parti à s'engager dans la campagne électorale en prévision de la présidentielle



Ph./D. R.

d'avril 2014. Dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du secrétariat général du RND, la direction du RND a souhaité que «*cette échéance présidentielle se déroule dans un esprit compétitif démocratique*» exprimant sa «*conviction que le peuple algérien est conscient qu'une participation massive conférerait à cette élection davantage de crédibilité à même de permettre à l'Algérie de faire face aux défis qui se posent aux plans national et régional*». Du côté de du parti Tajamou Amal Jazair (TAJ), c'est aussi la mobilisation. A ce propos, son président, Amar Ghoul a affirmé, dimanche à Alger, que sa formation politique était «prête» à s'engager dans la campagne électorale en prévision des élections du 17 avril 2014 et que les structures du parti s'étaient organi-

sées pour l'ouverture de permanences aux niveaux central et local. Ghoul a rappelé que son parti «*œuvrera à assurer le succès de la campagne électorale en faveur du candidat du parti (Abdelaziz Bouteflika) même à l'étranger*». Il a également indiqué que son parti «*travaillera en coordination avec les partis et organisations soutenant le même candidat, notamment dans le cadre du Groupe pour la loyauté et la stabilité*». L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a assuré, hier à Tébessa, le candidat Abdelaziz Bouteflika de sa mobilisation «*sans faille*» et de son soutien durant la campagne électorale pour l'élection présidentielle.

Abdelmadjid Sidi Saïd a affirmé que l'UGTA «*y contribuera avec tous les moyens et l'énergie des travailleuses et des tra-*

vailleurs sur tout le territoire national». Il est à noter qu'il est attendu dans les prochaines heures, l'installation de la direction de campagne du candidat Bouteflika avant le lancement officielle de la campagne électorale qui sera menée par les cinq partis présidentiels, le FLN, le RND, le MPA et le TAJ. Aux côtés des partis, il y a aussi des personnalités nationales qui appuient la candidature de Bouteflika, à l'instar de Abdelaziz Belkhadem. S'agissant de la direction de campagne du Président, il est attendu que ce soit Abdelmalek Sellal qui sera directeur de campagne. A cet effet, Sellal aura à remettre sa démission, le 12 mars. En attendant, Sellal achèvera ses visites dans les wilayas, il doit se rendre à Tipaza, Boumerdès et probablement Illizi. **N. C.**

Coopération algéro-européenne

«Un bilan mitigé» selon l'Algérie

Le bilan de la coopération algéro-européenne, onze années après l'entrée en vigueur de l'accord d'association, est «mitigé», a estimé lundi Ali Mokrani, directeur association avec l'Union européenne au ministère des Affaires étrangères, estimant qu'il restait «*beaucoup à faire*» pour l'améliorer. «*La démarche algérienne relative au démantèlement tarifaire est intervenue suite au résultat d'une évaluation de cinq années de mise en œuvre de l'accord d'association, dont le bilan s'est avéré mitigé*», a déclaré M. Mokrani au cours de la journée de coopération algéro-UE. D'ailleurs, a-t-il affirmé, ce constat est partagé par la partie européenne qui a reconnu les déséquilibres sans cesse croissants, caractérisant

les échanges entre l'Algérie et l'UE. Il a relevé que l'Algérie attendait de son partenaire européen un accompagnement substantiel pour la mise à niveau de son économie. Cet accompagnement est de nature à développer avec l'UE un partenariat industriel et à promouvoir un transfert de technologie visant une diversification de l'économie nationale, a plaidé M. Mokrani devant un parterre de responsables de l'UE présents à cette rencontre, dont Marek Skolil, ambassadeur de l'Union en Algérie et Michael Kohler, directeur pour le voisinage à la Commission européenne (CE). «*L'Algérie espère aussi que l'amélioration du climat des affaires à la faveur des mesures prises par le gouvernement,*

auront des effets positifs sur les investissements productifs européens en Algérie», concentrés actuellement sur le seul secteur des hydrocarbures, a-t-il ajouté. M. Mokrani a également critiqué «*l'approche unilatérale de l'UE avec ses partenaires*», en l'appelant «*à passer à une phase d'écoute et de consultation avec les pays de la rive sud de la Méditerranée afin d'élaborer des programmes utiles aux deux parties*». Le représentant du ministère des Affaires étrangères a fait part aux représentants de l'UE de la volonté de l'Algérie de passer de la forme d'assistance technique classique à celle de la formation d'élite en mesure de mettre en œuvre les programmes européens en Algérie. De son côté, le directeur du voisinage à

la CE a estimé que «*l'accord d'association n'est pas déséquilibré*» comme avancé par la partie algérienne, puisqu'il «*n'a pas été imposé*» par l'UE. Pour autant, il s'est montré disponible à transmettre les doléances de l'Algérie et de ses opérateurs à la CE afin d'orienter la coopération vers leurs besoins. «*Nous avons besoin d'un dialogue sur l'accord comme on l'a fait pour les autres pays voisins*», a-t-il dit. Au cours de cette rencontre, M. Mokrani a annoncé la tenue d'un premier forum économique en juin prochain en tant qu'opportunité permettant aux opérateurs algériens et européens de disposer d'un cadre de concertation et de contacts pour favoriser le partenariat et les investissements. **Fahem L.**

LA QUESTION DU JOUR

Autres temps, autres mœurs

Suite de la page une

Mais il l'aurait été s'il avait produit le véritable effet pour lequel il avait été porté : amener l'ONU à faire de même, c'est-à-dire à changer de son propre chef de représentant de la Syrie. Ce qui bien entendu n'a pas manqué d'être demandé de la part les pays qui désormais ont fait d'elle leur chose propre : l'Arabie saoudite et le Qatar. Le moins que l'on puisse dire de ces deux-là, c'est qu'ils ont opéré une sorte d'OPA sur la Ligue. Créée à l'origine pour être le creuset de la lutte contre les agressions extérieures, cette dernière est transformée sous leur botte en véhicule de l'intervention étrangère. Les pays membres qui par tradition répugnent foncièrement à l'ingérence étrangère sous toutes ses formes, dont en particulier l'Algérie, mais aussi l'Irak et l'Egypte, ne sont plus, à l'évidence, chez eux dans la Ligue. S'ils ne la quittent pas, on dirait que c'est juste parce qu'ils se disent qu'il est moins dangereux d'en rester membre que de s'en aller, car alors on ne saurait même pas ce qui se trame contre vous. Alors qu'en tant que membre, il est toujours possible de jouer sur les contradictions qu'il peut y avoir parmi les partisans d'une intervention dirigée contre vous. Les pays pour qui il n'y a rien de pire que l'appel à l'étranger n'en mènent pas large par les temps qui courent. Le maximum qu'ils font chaque fois que les monarchies du Golfe montent en ligne pour imposer l'intervention étrangère...se trouve être le minimum qu'ils puissent faire sans se renier complètement : ils se contentent d'exprimer leurs réserves dans ce cas précis. Il fut un temps où ils se seraient fait entendre d'une tout autre manière, où ils auraient crié leur refus de principe. En ce temps-là, du reste, il ne serait pas venu à l'esprit des monarchies du Golfe de prôner l'intervention directe de l'étranger. Mais autres temps, autres mœurs. Le tabou des tabous a sauté. Sauf que cela n'a de conséquence que sur les autres, pas même sur ses voisins immédiats, sur son pré-carré. Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte avec la crise du Bahreïn, quand les monarchies du Golfe, sous la houlette de l'Arabie saoudite, se sont mobilisées pour étouffer la rébellion dans l'œuf. Et de la sorte prévenir toute forme d'intervention étrangère. **M. H.**

Initié par Ahmed Ouyahia en 2011

Le paiement par chèque revient sur la table du gouvernement

■ Afin de réduire la masse fiduciaire en circulation dans le marché parallèle, un nouveau décret exécutif est en cours d'examen par le gouvernement en vue d'instaurer l'obligation du chèque pour toute transaction commerciale, notamment immobilière, dépassant le seuil de un million DA. C'est ce qu'a annoncé hier Mustapha Benbada, ministre du Commerce sur les ondes de la Radio nationale Chaîne III.



Ph. > Mehdi B./J. A.

Retard dans le chantier du nouveau stade de Tizi Ouzou
L'ambassadeur d'Espagne chez Tahmi

LE CHANTIER du nouveau stade de Tizi Ouzou accuse toujours du retard malgré les nombreuses tentatives des autorités locales et nationales de le relancer. Aux dernières nouvelles, nous apprenons que le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a décidé, de nouveau, de monter au créneau en convoquant l'ambassadeur du royaume d'Espagne en Algérie pour tenter une nouvelle fois d'amener l'entreprise espagnole FCC Construction à mettre fin à cet énorme retard. Cette explication a eu lieu en présence du maître de l'ouvrage, en l'occurrence le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi Ouzou, avons-nous appris de sources concordantes. Le ministre algérien a tenu à exprimer sa préoccupation quant à ce chantier qui s'éternise en dépit de toutes les mesures promises par l'entreprise réalisatrice de reprendre les travaux avec une meilleure cadence en mobilisant les moyens nécessaires à son achèvement dans les délais fixés à nouveau. Comme suite de cette vive protestation, Tahmi est attendu aujourd'hui en Espagne en prévision d'une rencontre avec les dirigeants de l'entreprise espagnole FCC afin de trouver les voies et moyens susceptibles de relancer le chantier du stade de Tizi Ouzou. **Hamid M.**

Par Lynda Naili Bourebrab

Selon le ministre cette mesure, initiée en 2011 par l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia, outre le fait qu'elle intervient dans le processus de modernisation des modes de paiement des transactions commerciales, elle permettra de contribuer à la lutte contre la fraude fiscale ainsi que contre le véritable commerce informel qui dépasse «l'anarchie commerciale traitée jusqu'à maintenant à travers les petits vendeurs de fruits et légumes ou autres petits jeunes vendant des petits objets». Or, relèvera Benbada,

«le vrai informel ce sont les milliards de dinars qui circulent à travers les trafics dans les déclarations de douanes, ainsi que toute cette masse fiduciaire qui circule en dehors du circuit formel». C'est pourquoi, il estimera impératif que «l'on applique la décision abandonnée en avril 2011». «Le gouvernement n'a jamais abandonné cette décision. Elle a été effectivement différée mais pas abandonnée». Preuve en est qu'aujourd'hui, un projet de texte (décret) proposé par le ministère des Finances est au niveau du SGG (secrétariat général du gouvernement) pour rétablir le paiement par chèque. Cette fois, il s'agira d'une autre

approche, un autre seuil sera arrêté et également un gradualisme dans l'application de cette mesure avec le choix des secteurs d'activités ciblés. Ne voulant pas aller dans plus de détails vu que «le texte est encore en discussion», le ministre du Commerce dira quand même qu'actuellement «le seuil proposé est de 1 million DA, et l'immobilier sera l'un des secteurs qui sera probablement retenu par cette mesure».

En outre, annonçant le lancement dans quelques semaines du registre du commerce électronique, et plus tard le e-commerce, au sujet du paiement électronique notamment avec l'avènement de la technologie 3G, le ministre indiquera qu'«un comité national travaille actuellement pour la sécurisation de ce système de paiement électronique avant de le lancer».

Crédit à la consommation : les conditions et modalités prochainement à l'étude

S'agissant du retour au crédit à la consommation approuvé lors de la Tripartite sociale qui s'est tenue avant-hier à la Résidence Djenan el Mithaq, Alger, le ministre fera savoir que ce dernier est exclusivement dédié au «produit national», et ne sera effectif qu'à partir du mois d'octobre prochain. Et pour cause, il s'agit, expliquera le ministre d'«agir au préalable sur l'article 75 de la loi de finances 2009 qui a interdit le crédit à la

consommation, introduire cette modification dans la loi de finances complémentaire 2014, s'il y en a une, sinon on attendra la LF ordinaire de 2015», ensuite «il y a aussi un décret à prendre en compte en application de l'article 20 de la loi 09-03 portant sur la protection du consommateur, et qui définit les conditions et modalités d'octroi du crédit à la consommation». Autre préalable cette fois-ci d'ordre organisationnel qui s'impose à la réactivation du crédit à la consommation, le ministre évoquera la mise en place «des conditions d'octroi de ce crédit en termes de montant, de coûts des crédits et de quotité finançable, la centrale des risques, la liste d'entreprises éligibles à ce mécanisme, en plus de la liste des produits et services également éligibles». Pour ce faire, poursuivra Benbada, «des groupes de travail regroupant l'Association des banques et établissements financiers ABEF, les représentants du patronat et l'UGTA seront prochainement installés et doivent être constitués pour finaliser ce dossier». Dans ce contexte, «affirmant que les voitures Renault Algérie produites à Oran sont éligibles au crédit à la consommation, il rappellera que ce dernier vise à donner un nouveau souffle à l'outil de production nationale et à freiner l'élan des importations», a-t-il dit en soulignant qu'il s'agissait aussi d'«encourager le consommateur à choisir le produit algérien d'autant que ce dernier est souvent meilleur au plan qualité et prix». **L. N.B.**

Béjaïa

Le programme de 4 000 logements sociaux lancé

La wilaya de Béjaïa devrait réduire de manière drastique la crise du logement à laquelle elle fait face depuis plusieurs années. Elle pourrait vivre également sans la pression de la rue en la matière d'ici quelques années, soit une fois les différents programmes de logements alloués totalement livrés. Un programme de 4 270 logements qui sera réalisé à Oued-Ghir au profit de la commune de Béjaïa. Il a été lancé par le wali de Béjaïa Hammou Ahmed Touhami, lors d'une sortie sur les lieux à l'occasion du 43^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures qui coïncide avec le 24 février. Le wali a procédé à la pose de la première pierre de ce programme qui a été confié, pour rappel, à deux entreprises, chinoise (2 000 unités) et turque (2 270 unités) pour des délais de réalisation de 24 et 18 mois. Le wali a affirmé sur radio

Soummam que «ce programme sera fin prêt avant la fin de l'année 2015 s'il n'y a pas d'entraves et d'autres contraintes de nature à freiner son rythme de réalisation» comme c'est le cas pour certains projets ailleurs. Le wali a précisé que 1 400 milliards de centimes seront alloués pour le la réalisation des VRD, à savoir l'électricité, le gaz, la voirie, le bitumage des allées, etc. «Le dossier a été déposé au niveau du ministère qui va allouer cette enveloppe par tranche», ajoute-t-il. A noter que qu'un programme de 1 600 logements sera aussi réalisé à Sidi-Boudrahem, une fois cette assiette foncière sera rendue constructible. Et pour répondre aux inquiétudes des demandeurs de logements de la commune de Béjaïa, «une liste des pré-bénéficiaires de plus de 250 logements sociaux réalisés dans la commune de Béjaïa sera publiée ces jours-ci aussi», a indiqué récem-

ment le chef de daïra de Béjaïa Hocine Attallah sur les ondes de radio Soummam. Ajouter à cela, les 250 logements sociaux réalisés à Sidi-Ali Lebhar. Ces unités seront également récupérées pour les distribuer à leurs bénéficiaires qui les réclament depuis longtemps. Pour rappel, elles avaient été mises à la disposition du secteur des œuvres universitaires pour héberger des étudiants en attendant la fin des travaux de construction des deux nouvelles résidences universitaires implantées à El-Kseur et Amizour dont les travaux accusent du retard. Ces logements devraient être récupérés au mois de septembre passé, mais pour les raisons invoquées elles vont être récupérées dès le mois de juin prochain. A noter que la wilaya de Béjaïa a bénéficié de 55 080 unités de logements au total dans le cadre du programme quinquennal 2010 et 2014 et

également dans le cadre du programme complémentaire. Pas moins de 9 262 unités vont être lancées incessamment dont les 4 270 lancées hier dans la commune de Oued-Ghir. Par ailleurs, l'avancement des travaux des unités de logements alloués dans le cadre du programme quinquennal est relativement en retard. Son taux d'avancement est de 55%. Il devrait prendre son envol avec la levée de certaines contraintes. Ce programme comprend, entre autres, 1 500 unités RHP, 5 000 LPA, 18 000 LPL et 27 200 aides dans le cadre du logement rural. La nouvelle formule LPP a bénéficié de 20 500 unités. A noter que le programme complémentaire comprend au total 13 500 unités. Ce dernier avait été alloué par le Premier ministre lors de la visite qu'il avait effectuée dans la wilaya de Béjaïa le 17 avril 2013. **Hocine Cherfa**

43^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures

Yousfi optimiste quant au potentiel mis en évidence par les découvertes

■ «Le volume des réserves initialement en place dans les gisements exploités depuis longtemps observe une baisse correspondant aux quantités extraites, mais le potentiel en hydrocarbures mis en évidence par les découvertes réalisées, représente des volumes cumulés dépassant ceux produits durant la même période». C'est ce qu'a affirmé, hier, Youcef Yousfi, ministre de l'Energie et des Mines.

Par Meriem Benchaouia

S' exprimant à l'occasion du 43^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, M. Yousfi a expliqué que les volumes obtenus après réévaluation sont plus importants dans certains cas que ceux initialement annoncés. «Parallèlement aux travaux de recherche, la plupart des découvertes sont suivies d'un certain nombre de travaux, notamment les forages dits de délimitation (...) Le traitement et l'analyse des données générées par ces travaux permettent de réévaluer les découvertes déjà réalisées et l'on aboutit souvent à des résultats différents de ceux annoncés lors de la réalisation de la découverte», a-t-il ajouté. Concernant le démarrage de la production d'hydrocarbures en offshore, le ministre a souligné que «toutes les opportunités qu'offre notre domaine minier offshore seront exploitées dans la perspective de la mise en évidence de son potentiel et de l'exploitation de ses gisements». Selon le ministre de l'Energie, des travaux de prospection et de recherche sont déjà entamés sur la côte algérienne, «ils sont appelés à s'intensifier dans les prochaines années», a-t-il ajouté. «Une fois les études et les travaux en cours achevés, ils permettront de déterminer le potentiel d'hydrocarbures en place et de dégager des leads et des prospects», a expliqué Yousfi. Il a fait savoir que des travaux de forage et de sismique complémentaires seraient lancés dans le but de réaliser des découvertes et «la délimitation qui suivra permettra de connaître l'étendue et les réserves éventuelles de chaque gisement mis en évidence», a-t-il dit. La production en offshore doit passer par toutes les étapes, auxquelles s'ajoutent les opérations de réalisation de plans de développement, a précisé Yousfi.

20 milliards de dollars d'investissements au programme de la pétrochimie

Evoquant le programme national de la pétrochimie, le ministre a expliqué que la réalisation des projets identifiés dans ce cadre nécessite des investissements dépassant 20 milliards de dollars. Ce programme, qui sera réalisé en partenariat avec acquisition de savoir-faire et de transfert de technologie, «offrira une opportunité réelle pour, non seulement développer un pan important de notre économie, mais aussi réduire les importations et accéder au marché inter-

national», a souligné le ministre, affirmant que tous les projets qui y sont inscrits sont conçus dans une optique d'intégration optimale et évolutive des produits qui seront fabriqués. S'agissant de la consistance de ce programme, M. Yousfi a fait part, à titre d'exemple, de l'achèvement des études de faisabilité pour certains projets de «taille mondiale» tels que ceux de Skikda bis et le projet prévoyant la fabrication de polypropylène à partir de propane, qui seront développés en partenariat. Le ministre a, toutefois, précisé que les projets adossés aux nouvelles raffineries actuellement en maturation n'ont pas encore été évalués. D'autre part, l'Algérie disposera à terme d'une capacité supplémentaire de production de GNL de l'ordre de 12 milliards de mètres cubes par an, à la faveur de la remise en service récente du train de liquéfaction de Skikda d'une capacité de 6 milliards m³ par an mais aussi l'entrée en production prévue cette année d'une deuxième unité de la même capacité, a annoncé M. Yousfi.

L'Algérie au 3^e rang en termes de ressources d'hydrocarbures non conventionnels

En matière d'hydrocarbures non conventionnels, le ministre de l'Energie a déclaré que l'Algérie est classée au troisième rang mondial en termes de possession.

«Pour ce qui est des hydrocarbures non conventionnels, nous avons la confirmation de l'existence d'un grand potentiel. (...) Des publications faites par des bureaux spécialisés internationaux (...) classent l'Algérie au troisième rang mondial en termes de possession de telles ressources», a indiqué M. Yousfi, ajoutant que ces classements convergent avec les évaluations officielles de l'Algérie. Selon le ministre, l'étude de développement de ces ressources est inscrite dans la politique de valorisation des ressources en hydrocarbures. «Nous ne pouvons ignorer ces ressources naturelles et c'est la raison pour laquelle l'étude de leur développement est inscrite dans notre politique de valorisation des ressources en hydrocarbures», a-t-il souligné. M. Yousfi a, dans le même sens, affirmé que le développement de ces ressources représentera «un apport très important en termes de réserves, dont les volumes s'ajouteront à ceux identifiés sur les gisements d'hydrocarbures conventionnels». Il a, en outre, indiqué que les niveaux de production d'hydrocarbures «observeront une amélioration certaine au fur et à mesure que



Youcef Yousfi, ministre de l'Energie et des Mines

les gisements découverts seront développés puis exploités». De même, la mise en œuvre de technologies performantes devraient permettre d'améliorer sensiblement les taux de récupération des gisements, y compris les anciens tels que celui de Hassi Messaoud, a-t-il précisé. Par ailleurs, plusieurs compagnies étrangères ont fait part de leur intérêt à participer au quatrième appel d'offres international pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures et qui comprend certains gisements non conventionnels, a déclaré le ministre. Il a tenu à rappeler que «seules les compagnies disposant d'une expérience et de moyens technologiques et ayant prouvé leurs capacités à opérer dans de telles thématiques à travers le monde seront admises pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, notamment les non conventionnels en Algérie». Dans la même optique, le risque exploration est «bien entendu pris par l'opérateur», souligne M. Yousfi.

«Les étrangers travaillent toujours dans les complexes d'hydrocarbures»

Concernant la sécurité des complexes de production d'hydrocarbures et en particulier du complexe gazier de Tiguentourine, ciblé par un attentat terroriste en janvier 2013, M. Yousfi a affirmé que «les techniciens et experts étrangers travaillant sur les sites de production ainsi que les compagnies sont soucieux autant que nous, des conditions sécuritaires». Le ministre de l'Energie et des Mines a réitéré et confirmé que les services de sécurité algériens déploient tous les efforts nécessaires, humains et matériels, afin que toutes les installations ainsi

que le personnel y travaillant, soient parfaitement sécurisés. «Le redéploiement de ces efforts ne concerne pas seulement le champ de Tiguentourine, mais toutes les installations énergétiques du pays», a-t-il précisé. «Des mesures spécifiques sont donc prises avec les autorités afin d'éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise à l'avenir, et de fournir aux partenaires une assurance maximale dans le domaine de la sécurité de leur personnel», a encore ajouté M. Yousfi. Revenant sur la prise de contrôle par l'Algérie de ses gisements

d'hydrocarbures le 24 février 1971, a amené la compagnie nationale Sonatrach à relever les défis qui s'imposaient, a affirmé hier le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, soulignant que le groupe pétrolier est aujourd'hui totalement intégré de l'Amont à la commercialisation. Sonatrach réalise des performances appréciables et les résultats de l'année 2013, notamment en matière de renouvellement des réserves, sont «très prometteurs», a souligné le ministre.

M. B.

La journée du 24 février célébrée

LA CÉLÉBRATION du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures a donné lieu, hier, à de nombreuses manifestations dans l'ouest du pays. Des cérémonies de recueillement à la mémoire des martyrs et de dépôt de gerbes de fleurs ont été organisées dans les régions ouest du pays, où des retraités et cadres syndicaux ont été honorés, comme à Mostaganem. Des regroupements de travailleurs, organisés par les Unions de wilayas de l'UGTA, ont permis de rappeler les acquis socio-économiques de l'Algérie depuis le recouvrement de l'indépendance, et de souligner également l'engagement et la détermination du monde du travail à relever tous les défis en vue d'assurer un développement harmonieux du pays. Des cérémonies particulières ont marqué la célébration de ce double anniversaire, à l'exemple de la wilaya d'Oran, où pas moins de 550 logements du programme du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) ont été attribués à leurs bénéficiaires, en majorité des salariés. Dans la wilaya de Mascara, ce sont 520 foyers du village Mactaâ Menouar, relevant de la commune de Sidi Abdelmoumène, qui seront raccordés au réseau de distribution de gaz naturel. Le coup d'envoi des travaux a été donné, hier, par le wali de Mascara. Dans cette collectivité, un centre médico-social relevant de la SNTF a été baptisé du nom de l'ancien défunt patron de l'UGTA, Abdelhak Benhamouda. La délégation officielle a, en outre, visité l'entreprise nationale de production des lampes «Filamp», où des travailleurs et syndicalistes ont été honorés. La wilaya de Tissemsilt s'est, pour sa part, distinguée en organisant un salon de wilaya du livre dédié à l'énergie. Cette manifestation regroupe des ouvrages scientifiques et techniques traitant de l'énergie sous toutes ses formes. Les organisateurs du salon ont saisi cette opportunité pour mettre sur pied une exposition de documents et de photos sur les conditions de création de l'UGTA, ses luttes et ses acquis, dont la nationalisation des hydrocarbures, un certain 24 février 1971, décision historique considérée comme une étape importante du recouvrement de la souveraineté nationale.

O. B.

Tourisme

Les tour-opérateurs polonais intéressés par la destination «Algérie»

■ Le président de la Chambre de tourisme algéro-polonaise a, toutefois, insisté sur la nécessité de régler le problème de transport, notamment par la réouverture de ligne aérienne Alger-Varsovie et de présenter des offres et des produits susceptibles d'intéresser le touriste polonais.

Par Salem K.

Le président de la Chambre de tourisme algéro-polonaise, Marek Amrohzy, a indiqué lundi à Sebaït, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, que les tour-opérateurs de son pays sont intéressés par des sites touristiques algériens, notamment ceux de la région de Djanet.

«L'Algérie dispose de potentialités touristiques indéniables. Les tournées que nous avons effectuées à Djanet, Tipasa, Aïn Témouchent et Tlemcen nous ont permis de découvrir ces régions et prospector les offres pouvant intéresser le touriste polonais», a indiqué le même responsable, qui accompagne le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Amine Hadj Saïd, en visite dans la wilaya d'Aïn Témouchent.

«La Pologne a compté, l'année dernière, un potentiel de



P.H.D.R.

18,5 millions de touristes. Nous ambitionnons de capter un pour cent de ce potentiel pour l'orienter vers la destination Algérie et nous travaillons dans ce sens» a-

til assuré. Le président de la Chambre de tourisme algéro-polonaise a, toutefois, insisté sur la nécessité de régler le problème de transport, notamment par

la réouverture de ligne aérienne Alger-Varsovie et de présenter des offres et des produits susceptibles d'intéresser le touriste polonais. Amrohzy conduit une

délégation composée de 31 tour-opérateurs et journalistes polonais spécialisés dans le tourisme.

S. K.

Gassi Touil

Mise en service de l'usine de traitement de gaz

L'usine de traitement de gaz de Gassi Touil dans la wilaya de Ouargla est entrée lundi en production permettant à l'Algérie de disposer d'une capacité supplémentaire de traitement de 3,6 milliards de mètres cubes par an. D'un coût estimé à 107 milliards de dinars, l'usine de Gassi Touil pro-

duira désormais un volume quotidien de 12 millions de mètres cubes à partir de 44 forages sur un total de 52 projetés. Ceci permettra une exploitation sur une durée de 12 à 15 ans avec les conditions de production prévues, a précisé un cadre de Sonatrach lors de la cérémonie d'inauguration tenue en

présence notamment du ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, et du PDG de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine. Les travaux de réalisation de cette usine ont été entamés fin 2009 par Sonatrach en partenariat avec la firme japonaise JGC (Japanese Gaz Company).

Ali O.

Croissance mondiale

L'objectif fixé par le G20 est qualifié de «problématique»

Les objectifs de croissance au niveau mondial fixés par les ministres des Finances du G20 à Sydney, ont été qualifiés de «problématiques», par le président de la Bundesbank allemande dans un entretien publié lundi. «Pour un certain nombre de raisons, je considère des objectifs de croissance chiffrés au niveau du G20

de problématiques», a déclaré Jens Weidmann dans les colonnes du quotidien Die Welt. «Au lieu de fixer des objectifs pour des variables qui échappent de toute façon à la gestion politique (...), on devrait se pencher sur des mesures concrètes qui assurent un environnement favorable à la croissance», a poursuivi le prési-

dent de la banque centrale. Avant la réunion des grands argentiers du G20 en Australie, Berlin avait fait part de sa réserve à l'égard de tels objectifs chiffrés, qui s'apparentent pour l'Allemagne à de la planification économique d'un autre âge. Ils ont finalement tout de même été retenus dans le communiqué final de la manifes-

tation, avec un objectif de générer 2 000 milliards de dollars de croissance supplémentaire sur cinq ans. Mais néanmoins, «l'initiative australienne mérite notre soutien», a commenté Weidmann. «Je juge de manière positive toute initiative censée stimuler l'investissement, l'emploi et la croissance», a-t-il dit.

R. E.

Porté par un indicateur allemand

L'euro gagne du terrain face au dollar

L'euro progressait face au dollar lundi, aidé par une nouvelle hausse du moral des entrepreneurs allemands, avant la publication cette semaine de plusieurs indicateurs majeurs aux Etats-Unis. L'euro valait 1,3758 dollar, contre 1,3738 dollar vendredi. La monnaie unique européenne se stabilisait face à la devise nipponne, à 140,85 yens contre 140,86 vendredi soir. Le dollar aussi retrouvait l'équilibre face à la monnaie japonaise, à 102,37 yens contre 102,45 yens vendredi. L'euro tirait profit lundi de la publication d'un indicateur encourageant sur la vigueur de la reprise de la première économie de la zone euro. «Le baromètre allemand Ifo de février

implique que la reprise économique (en Allemagne) a continué à prendre de la vigueur dans les premiers mois de 2014», commentaient les économistes. Les cambistes restaient tout de même prudents, alors que plusieurs indicateurs doivent être publiés cette semaine aux Etats-Unis, et devraient permettre de se faire une idée plus précise de la santé de la première économie mondiale alors que le pays attend une nouvelle vague de froid et de neige au cours des prochains jours.

Les prix des logements et la confiance des consommateurs en février sont attendus pour mardi, tandis que les ventes de logements neufs en janvier

seront rendues publiques mercredi. Ces indicateurs seront suivis par les commandes de biens durables en janvier et les demandes hebdomadaires d'allocation chômage jeudi, puis par la dernière estimation de la croissance du Produit intérieur brut (PIB) américain au quatrième trimestre vendredi.

Par ailleurs, les cambistes restaient attentifs à la situation en Ukraine, «qui pourrait avoir des ramifications géo-politiques, en particulier pour les marchés d'Europe centrale et de l'Est, où cela pourrait provoquer une vague d'aversion» pour leurs actifs qui sont jugés risqués par les investisseurs, commentaient les analystes. La devise ukrai-

nienne a atteint lundi 9,3600 hryvnias pour un dollar, son niveau le plus faible en cinq ans. La livre britannique se stabilisait face à l'euro, à 82,58 pence pour un euro, et montait face au dollar, à 1,6658 dollar pour une livre. La devise helvétique restait quasi stable face à l'euro, à 1,2202 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 0,8868 franc suisse pour un dollar, après avoir atteint 0,8853 franc, son niveau le plus fort depuis fin décembre. L'once d'or valait 1 333,79 dollars - après être montée à 1 334,60 dollars, son plus haut niveau depuis fin octobre - contre 1 323,25 dollars vendredi soir.

Hani Y.

Crédits en majorité douteux Une banque espagnole vend 713 millions d'euros

LA BANQUE espagnole Bankia, nationalisée et repêchée de la faillite en 2012 grâce à une aide publique de plus de 20 milliards d'euros, a annoncé lundi la vente pour 713 millions d'euros de trois portefeuilles de crédits, dont une majorité considérés comme douteux. Cette opération entre dans le cadre du plan stratégique 2012-2015, prévoyant de se défaire de tous les actifs considérés comme non stratégiques, affirme Bankia, quatrième banque en Espagne par la capitalisation, qui doit être privatisée avant 2017. Le premier portefeuille comprend des crédits douteux d'un montant de 449 millions d'euros. Les deux autres portefeuilles contiennent des crédits de financement de petites et moyennes entreprises et de particuliers, pour un montant de 258 millions d'euros, selon la banque. L'Union européenne a donné jusqu'à 2017 au gouvernement espagnol pour privatiser Bankia. Le sauvetage historique de Bankia avait poussé le pays à demander une aide européenne de 41,3 milliards d'euros pour son secteur bancaire, profondément fragilisé. Bankia a annoncé début février avoir dégagé un bénéfice net de 509 millions d'euros en 2013, après avoir subi une perte record de 19 milliards d'euros en 2012.

O. B.

Commission intersectorielle sur la jeunesse

Favoriser «le travail bilatéral»

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a souligné dimanche à Alger avoir instruit les membres de la commission intersectorielle chargée de la jeunesse de favoriser le travail bilatéral pour assurer la concrétisation des actions proposées.

«Nous proposons de privilégier le travail selon une formule bilatérale dans le cadre de la commission intersectorielle chargée de la jeunesse, pour que les propositions des secteurs concernés soient suivies d'actions concrètes», a précisé le ministre à l'ouverture d'une réunion de la commission. Le ministre a expliqué que ce travail doit être effectué entre chaque secteur membre à la commission et celui de la jeunesse, afin de concrétiser les actions proposées.

Dans ce sens, le ministre a appelé les secteurs à «s'impliquer davantage pour assurer des opérations précises et concrètes» au profit de la jeunesse, estimant que le bilan des réunions de cette commission intersectorielle en 2013 a démontré que «plusieurs résultats positifs» ont été réalisés. M. Tahmi a affirmé que ces résultats concernent les dossiers de la carte de jeune qui sera généralisée à toutes les régions du pays et les opérations d'échanges entre les jeunes de plusieurs wilayas pendant les vacances scolaires, ainsi que l'exploitation des maisons de jeunes pour la promotion de la formation de la femme et de la jeune fille dans certaines zones enclavées.

Par la même occasion, le ministre a appelé les différents secteurs concernés à collaborer pour réaliser le projet de la cartographie nationale de la jeunesse, dont l'élaboration a été lancée avec l'Unicef.

Les membres de cette commission se sont penchés lors de la réunion sur l'examen de plusieurs propositions inspirées des programmes des secteurs concernés dont l'emploi, la formation professionnelle, la communication et la santé.

S'agissant de l'emploi, l'accent a été mis sur la nécessité de promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes dans les domaines liés au secteur de la jeunesse et des sports à travers les dispositifs d'emploi, notamment l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej).

La commission intersectorielle chargée de la jeunesse compte 15 secteurs dont le travail et l'emploi, la solidarité nationale et la famille, l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, la formation et l'enseignement professionnels, la communication, la culture, l'environnement, la pêche, le tourisme, les ressources en eau ainsi que le Cnes et plusieurs associations.

Yanis F.

Protection civile

Des postes avancés à la place des unités locales

■ La Protection civile de Tizi Ouzou renforcera sa couverture du territoire de la wilaya par le lancement durant l'année 2014 d'un programme de réalisation de 10 postes avancés dans les localités de Aghribs, Akbil, Beni Yenni, Idjeur, Maâtkas, Souamaa, Tizi Rached, Yakouren et Tadmait.

Par Hamid Messir

C'est ce que le directeur local de ce corps, Mohamedi

Brahim a annoncé, hier, au cours d'un point de presse consacré au bilan des activités de ses différents services durant l'année écoulée. Il a expliqué que le choix de recourir aux postes avancés est dicté par la rareté du foncier ainsi qu'en raison du relief très accidenté pour implanter des unités. Ces nouvelles structures viendront en appui du programme de réalisation en cours qui consiste en la construction de 11 unités et d'un poste avancé dans les localités de Tizi Ouzou, Beni Douala, Tizi Ghénif, Makouda, Bouzeguene, Boghni, Azeffoune (unité marine), Ouaguenoune, Mekla, lferhounene et Redjaoua. Le taux global d'avancement de ces projets est de 50%, selon les précisions fournies par le conférencier. Ce dernier a assuré que pas moins de deux unités de ce programme, à savoir Beni Douala et Tizi Ghénif pourraient être bientôt mises en service.

Le montant global de ces investissements est estimé à



Ph: DR

plus de 156 milliards de centimes dont 32 milliards de centimes constituent l'enveloppe affectée pour la réalisation des nouveaux postes avancés de 2014. Le directeur de la Protection civile de Tizi Ouzou a également indiqué que l'effectif est renforcé annuellement par le recrutement d'une moyenne de 80 à 100 agents tout en précisant qu'actuellement il est de l'ordre de 1 128, soit une moyenne d'un agent pour plus de 1 150 habitants non loin de la norme mondiale qui est d'un sapeur-pompier pour 1 000 habitants.

Toujours dans le volet du renforcement des moyens des services de la Protection civile, le conférencier a annoncé l'acquisition de 11 ambulances, 13 engins d'incendie, un camion de transport de matériel, d'un véhicule de liaison et un autre frigorifique durant l'année 2013.

Abordant les caractéristiques liées aux risques majeurs de la wilaya de Tizi Ouzou, Mohamedi a rappelé que la région est connue pour la forte fréquence de la survenue des incendies de forêt ainsi pour que les tempêtes de neige. A ce pro-

pos, il a souligné que les efforts seront déployés pour répondre aux besoins que dictent ces risques.

L'occasion a été saisie par le directeur de la Protection civile de Tizi Ouzou de présenter le bilan des activités comme les statistiques liées aux interventions de ses unités durant l'année écoulée tout en relevant les leçons à tirer des chiffres révélés, notamment ceux liés aux accidents de la route et incendies de forêt ainsi que le phénomène du suicide.

H. M.

Formation

13 000 postes pédagogiques pour les aides-soignants

La direction de la formation du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé lundi à Alger l'ouverture de 13 000 postes pédagogiques en 2014 pour la formation d'aides-soignants.

Le directeur de la formation au ministère de la Santé, le P' Moussa Arada a indiqué à l'APS que 13 000 postes pédagogiques pour la formation d'aides-soignants sont programmés pour 2014. Deux concours de recrutement à l'échelle nationale sont prévus à cet effet. Le premier fixé au 1^{er} mars concernera 6 500 postes d'aides-soignants et sera destiné aux candidats justifiant d'un niveau de la

terminale (3^e année secondaire), le second, prévu en mai 2014 concernera également 6 500 postes et sera ouvert à l'ensemble des candidats ayant le niveau de la terminale et aussi à ceux n'ayant pas réussi au concours de mars.

Le ministère de la Santé vise à travers cette opération à répondre aux besoins exprimés par un grand nombre de structures de santé et à assurer le «bon fonctionnement» de celles nouvellement érigées.

Les aides-soignants auront à assurer l'hygiène et les soins de base aux malades. A l'issue de leur formation étalée sur deux

années, ils seront recrutés sur des postes budgétaires ouverts à cet effet au niveau de leurs daïras.

Plus de 10 000 auxiliaires médicaux, dont 5 059 aides-soignants et 5 430 paramédicaux, sages-femmes et aides-anesthésistes ont été formés en 2013. 10 690 auxiliaires paramédicaux et sages-femmes sont actuellement en formation dans différents établissements pédagogiques du pays.

Le ministère de la Santé compte, à travers cette démarche, remédier au déficit dont souffre le secteur depuis des années.

Lamia F.

Attribution de 550 logements à leurs bénéficiaires

Le programme du fonds national de péréquation des œuvres sociales réactivé

Au moins 550 logements du programme du fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) ont été attribués, lundi à Oran, à leurs bénéficiaires, en majorité des salariés.

Il s'agit de 182 logements sociaux participatifs de type F3 réalisés à Hassi Bounif et de 368 logements de même type à haï El Yasmine dans la commune de Bir El Djir, à l'est d'Oran, sur un total de 1 070 unités du programme FNPOS pour la tranche 2010-

2014, a-t-on indiqué. La cérémonie symbolique de remise des clefs et des décisions d'attribution de logements a été présidée par le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, au siège de la wilaya, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, des autorités locales, du directeur général du FNPOS et d'une quinzaine d'heureux bénéficiaires. «Depuis 2010, le FNPOS a livré 910 logements à leurs bénéficiaires au niveau de la

wilaya d'Oran», a déclaré à l'APS le directeur général du FNPOS, Sbaa Othmani, faisant observer l'achèvement de 674 logements du programme pour la tranche 2010-2014, à travers notamment les sites d'Oran-Est, Gdyl, Hassi Bounif et haï El Yasmine. Le reste du programme, soit 236 unités situés à haï El Yasmine et 160 à Arzew connaît un taux d'avancement respectif de 99 % et 38 %, a-t-il ajouté. Un montant de 11 milliards de DA a été

déboursé sous forme d'aide aux postulants au programme FNPOS au niveau national, a indiqué M. Othmani, rappelant que ce programme d'aide a contribué à la réalisation de logements de type social participatif et rural.

Le secrétaire général de la wilaya d'Oran, Abdelghani Filali, a effectué, dans la matinée, une visite au site d'habitation FNPOS de Hassi Bounif.

Kamel L.

Cinq équipes de prospecteurs déployées dans le sud-ouest du pays

Prévention active contre l'invasion des sauterelles

■ Cinq équipes de prospecteurs de l'Institut national de protection des végétaux (INPV) ont été déployées «à titre préventif» dans les wilayas du sud-ouest du pays pour surveiller toute éventuelle activité acridienne.

Ph : D. R.



Par Majid Ch.

« C es cinq équipes de prospecteurs sont chargées de localiser toute présence de

crickets, en groupe ou solitaire, à l'état larvaire ou ailé, et de traiter sur le terrain toute activité acridienne dans ces wilayas du sud-ouest, limitrophes aux zones de recrudescences acridiennes de

la Mauritanie et du Sahara occidental», a expliqué M. Sekkouti.

Selon le dernier bulletin de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la situation acridienne au nord de la Mauritanie et au Sahara occidental se détériore, suite à un processus reproductif de génération de crickets pèlerins, favorisé par les pluies exceptionnelles qu'ont connues ces régions, a précisé M. Sekkouti.

Par la formation d'essaims de crickets dans ces pays, plusieurs ailés qui échapperont aux opérations de lutte vont s'infiltrer et se déplacer vers notre pays où ils entameront un nouveau cycle de reproduction durant la période printanière, a fait savoir le même responsable.

Des opérations de prospection préventives pour localiser éventuellement toute apparition de crickets ou larves et de délimiter les zones nécessitant un traitement sont préconisées, a-t-il souligné, ajoutant que la prévention, plus efficace que le trai-

tement antiacridien, est vitale pour limiter tout dégât aux cultures agricoles.

Un dispositif préventif de surveillance contre toute infiltration ou incursion du cricket pèlerin a été réactivé et renforcé à travers l'ensemble du territoire des wilayas du Sud algérien depuis octobre dernier, a rappelé le même responsable de l'INPV de Ghardaïa.

Ce dispositif auquel sont associés l'ensemble des acteurs intervenants dans la lutte antiacridienne, en particulier les services de l'agriculture, des forêts, de l'INPV et de la Protection civile, des wilayas de l'extrême-sud et du sud du pays, a été renforcé par l'implication des agriculteurs et de la société civile, a-t-il indiqué.

Des cellules de veille, composées de personnes qualifiées susceptibles de fournir des données fiables sur toute apparition de cricket pèlerin, ont été également réactivées dans différentes localités de ces wilayas, selon le même responsable.

Elles ont pour mission première la collecte et la retransmission des informations en temps réel sur toute apparition de crickets dans leur région, en prévention de toute infestation ou invasion de cet insecte, a-t-il relevé.

Aucune infestation de crickets pèlerins n'a été pour le moment constatée sur l'étendue des wilayas du Sud et de l'extrême sud, mais des mesures préventives ont été prises pour éviter l'infiltration et la reproduction de ces insectes ravageurs dans notre pays, a indiqué M. Sekkouti.

Et de conclure qu'une coopération entre pays dans la lutte acridienne est nécessaire pour réduire les dégâts dévastateurs sur les cultures et l'environnement.

M.Ch.

Batteries usagées de véhicules

Recyclage de 10 000 tonnes par an

Une moyenne de 10 000 tonnes de batteries usagées sont recyclées annuellement par l'Entreprise nationale des produits de l'électrochimie (ENPEC), a-t-on appris dimanche auprès du directeur général adjoint de cette société, Ziad Ali.

«Nous activons depuis plus de 20 ans dans la récupération de batteries usagées, nuisibles à la santé et à l'environnement. Nous avons atteint le seuil des 10 000 tonnes de batteries récupérées par an. Nous envisageons d'améliorer notre rendement pour arriver à 25 000 tonnes/an dans les prochaines années», a-t-il déclaré à l'APS.

En marge d'une exposition, mise sur pied dans le cadre de la Conférence africaine de haut niveau sur l'économie verte, ce responsable a rappelé que la batterie usagée comporte de l'acide, du plomb et d'autres produits qui polluent la nappe phréatique et l'environnement, mettant également en danger la vie de l'homme.

«L'ENPEC, par le biais de son usine de fabrication de batteries de Sétif, introduit les batteries usagées provenant de toutes les régions du pays, dans un processus de récupération», a-t-il expliqué. Après le traitement de ces équipements usagés et la neutralisa-

tion des éléments nocifs, le plomb est récupéré pour être utilisé dans la fabrication de nouvelles batteries, a expliqué M. Ziad, ajoutant que cette technique permet de réduire de 50% les importations du plomb, très cher dans le marché mondial.

Plusieurs conventions avec des ministères et entreprises publiques, comme Sonatrach et Naftal, ont été signées pour la récupération des batteries usagées.

Des patrouilles mobiles récupèrent, quant à elles, ces équipements jetés dans la nature et au bord des routes.

Ali N.

Climat

Les volcans contribuent au ralentissement du réchauffement climatique

L'activité volcanique contribue au ralentissement du réchauffement climatique, selon une étude publiée dimanche dans la revue *Nature Geoscience*.

Une nouvelle étude basée sur des données satellitaires a établi un lien entre la température à la surface du globe et une vingtaine d'éruptions volcaniques depuis l'an 2000.

En effet, le rythme du réchauffement est de +0,05°C par décennie depuis 1998, contre +0,12°C en moyenne depuis 1951. Et ce, en dépit des concentrations de gaz à effet de serre qui ne cessent de croître.

Le ralentissement du réchauffement depuis 1998 «a plusieurs

causes» et «les éruptions volcaniques du début du XXI^e siècle sont l'une d'elles», explique le co-auteur de l'étude, Ben Santer, climatologue du Lawrence Livermore National Laboratory en Californie.

Ce phénomène a été noté après d'énormes éruptions comme celle du volcan Krakatoa en 1883 en Indonésie ou, référence la plus récente, en 1991 du Pinatubo aux Philippines. Cette dernière gigantesque éruption avait fait baisser la température moyenne à la surface de la planète de 0,5°C l'année suivante.

Les cendres et dioxyde de soufre projetés dans la stratosphère lors d'une éruption se transforment en gouttelettes

d'acide sulfurique, des aérosols qui reflètent une partie des rayons du soleil, entraînant une baisse provisoire des températures.

L'impact des éruptions récentes, bien moindres, est plus difficile à évaluer. Mais selon les chercheurs, elles sont responsables jusqu'à 15% du décalage existant entre les températures attendues et celles enregistrées entre 1998 et 2012. «Il faut de meilleures observations des propriétés des aérosols volcaniques et une meilleure représentation de ce phénomène dans les simulations des modèles climatiques», écrivent les chercheurs.

D'autres études récentes mettent en avant le rôle des océans

dans la «pause» du réchauffement, avec une absorption accrue de chaleur en profondeur.

En février, une étude de chercheurs australiens pointait du doigt l'augmentation sans précédent des alizés sur le Pacifique, entraînant la convergence de l'eau chaude vers l'intérieur de la mer et emprisonnant sous la surface de l'océan l'énergie dégagée par les gaz à effet de serre.

Ce ralentissement ne remet pas en cause les projections à long terme, qui prévoient une augmentation thermique de +4,8°C d'ici la fin du siècle, expliquent les climatologues du groupe d'experts du Giec.

Lamine H.

Chine Baisse des bénéfiques de l'industrie des terres rares

L'INDUSTRIE chinoise des terres rares a connu une forte baisse de ses bénéfiques en 2013 malgré une augmentation des revenus, relève dimanche un rapport du ministère chinois de l'Industrie et des TIC.

Malgré une hausse de 7,9% des revenus du secteur en 2013 à 77 milliards de yuans (12,6 milliards de dollars), les bénéfiques ont chuté de 28,1% à 7,7 milliards de yuans, principalement à cause de la baisse des prix, explique la même source.

La Chine est à la fois le plus grand producteur et le plus grand exportateur de terres rares au monde, mais cette industrie est confrontée à de nombreux problèmes, dont l'exploitation illégale, la contrebande et le manque de compétitivité dû à une faible capacité de recherche et de développement. Une exploration excessive a également endommagé l'environnement.

Le gouvernement chinois s'est efforcé de consolider l'industrie des terres rares à travers des mesures pour encourager les fusions et lutter contre la contrebande. Début janvier, le vice-ministre de l'Industrie et des TIC, Su Bo, avait annoncé que la Chine allait promouvoir les fusions dirigées par six grands producteurs locaux.

APS

Absence d'aires de jeux, de salles de sport, de distraction et d'Internet

Les jeunes de Legata livrés à l'oisiveté

■ Les habitants du village de Mandourah et de Koudiet El Arais relevant de la commune de Legata, à 20 km à l'est de Boumerdès, sollicitent les autorités locales et de la wilaya pour une amélioration de leurs conditions de vie, notamment en matière de route et communications. Les jeunes sont livrés à eux-mêmes.

Par A.Kichni

P oint d'aires de jeux, de salles de sport ou de distraction. Le projet de réalisation du raccordement au gaz naturel ou le réseau de la téléphonie n'arrivent toujours pas à se dessiner. Les engagements des élus, lors de la dernière campagne électorale, n'ont pas été tenus. Ainsi, les villages de Mandourah, Ouled Allel, Koudiet El Arais, Ben Hamouda, Ouled Ziane et autres douars épars relevant de cette commune de

Legata sont enclavés, bien que cette dernière se situe à quelques encablures de la mer et des villes avoisinantes Zemmouri et Si-Mustapha. «La situation géographique et le relief plaident en faveur de cette région, pour peu que les élus accordent un intérêt aux sollicitations de la population et l'inscription des projets dans le cadre du développement rural», dira un citoyen du village de Koudiet El Arais. Les moyens modernes de communication, téléphone fixe et Internet sont inexistantes au



Rien à l'horizon

niveau de ces villages. Pour des travaux de recherches des étudiants, la transmission de documents par fax ou par Email ou pour toute opération via Internet, les utilisateurs desdits villages

sont contraints de se déplacer au chef-lieu communal Legata, à plus de 5km ou à la ville voisine de Zemmouri. «Nous sommes marginalisés par les élus locaux qui n'ont consenti aucun effort

pour désenclaver cette région», ajoutera notre interlocuteur. Les villages de Mandourah et de Koudiet El Arais, faut-il le rappeler, regroupent la majorité de la population de la commune de Legata estimée à plus de 13 000 habitants, selon le recensement de 2008. La commune s'étale sur une superficie de plus de 50 km².

A.K.

Keddara

Plus de 1 200 foyers à raccorder au gaz naturel

L es travaux de raccordement au gaz naturel dans la commune de Keddara-Bouzegza sont en cours de réalisation. Selon le programme émis par la Société de distribution d'Alger (SDA), cette opération touche une première tranche de plus de 1 200 foyers situés au chef-lieu communal et les villages avoisinants, hormis Ouled Ziane et Zougara, tous deux situés à proximité de la wilaya de Bouira, à hauteur de la commune de Bouderbala. Ces derniers sont inscrits dans un autre programme conjoint avec cette dernière commune (Bouira). Le projet

de raccordement au gaz naturel, faut-il le rappeler, est inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 de distribution publique du gaz. Pour la concrétisation de ce dernier une enveloppe financière de 250 milliards de centimes a été dégagée par le secteur de l'énergie et des mines.

Le président de l'APC a indiqué que les travaux sont en cours avec quatre entreprises chargées de la concrétisation du projet. Selon lui, les travaux sont estimés entre 40 et 50%. A cette cadence, les travaux seront achevés au mois de septembre pro-

chain, rassure-t-il. Les habitants ont accueilli favorablement le projet et se préparent d'ores et déjà à l'après-bonbonne de gaz et l'acquisition des nouveaux équipements domestiques, notamment les chauffages.

Un esprit de solidarité et d'hospitalité règne dans cette région montagneuse qui tient toujours à ses us et coutumes. Pour preuve, les travailleurs desdites entreprises sont pris en charge par la population qui leur offre des repas, témoigne-t-on.

A.K.

Guelma/ Amélioration de l'alimentation électrique

Lancement de la 2^e tranche du plan d'urgence

S elon la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE), la 2^e tranche (2014) du plan d'urgence portant amélioration électrique dans la wilaya de Guelma vient d'être lancée avec pour objectif de réaliser 50 nouveaux transformateurs.

«Ces transformateurs, répartis sur les 34 communes de la wilaya, viendront s'ajouter aux 50 équipements analogues réalisés l'année dernière et actuellement en service dans le cadre du plan d'urgence visant à prévenir les

coupsures intempestives d'électricité», a expliqué M^{me} Rima Medhaoui, chargée de communication au sein de cette structure. La célérité dans l'exécution de cette seconde tranche de l'opération «dépendra de la capacité des communes à fournir le foncier nécessaire pour l'implantation des équipements avant l'été», a ajouté la même responsable, relevant que neuf parmi les transformateurs prévus seront réalisés au chef-lieu de wilaya, dans des quartiers connaissant des coupures et des

baisses de tension récurrentes. Ces postes seront ainsi installés dans les quartiers populaires densément peuplés de la ville de Guelma, comme les cités Ain Defla A, B et C, «19-Juin», «Kahdour-Tahar» et les lotissements «Harka» et «Hadj M'barek», a précisé M^{me} Medhaoui. La 2^e tranche du plan d'urgence prévoit également la réalisation d'un poste transformateur de 30/60 kilowatts pour renforcer l'alimentation des communes de Belkheir, Boumehra et Lekhzara, ainsi que la zone

industrielle de Guelma. Elle donnera également lieu à la réalisation et à la rénovation de 100 km de câbles électriques de moyenne tension dont 10 km de câbles souterrains, a indiqué la même source. La wilaya de Guelma consomme annuellement 580 millions de kilowattheures. Un montant global de 1,5 milliard de dinars est consacré au renforcement du réseau électrique, au titre de ce plan d'urgence étalé sur les années 2013, 2014 et 2015

N.T.

Mostaganem

Début du relogement des familles du vieux quartier de Tidjdit

L es services de la daïra de Mostaganem ont entamé une opération de relogement de 438 familles résidant au vieux quartier de Tidjdit vers de nouveaux logements situés dans les zones de Kharrouba et le bas Mazagan, a-t-on constaté sur place. Inscrite dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire RHP, l'opération a été lancée par les services de la daïra en étapes depuis le 11 février courant. Le chef de la daïra, Abdelkrim Maghrébi, a souligné que le relogement des résidents de ce quartier se

poursuivra jusqu'à jeudi prochain, signalant que l'opération sera suivie directement par la démolition des vieux bâtis pour éradiquer des bidonvilles défigurant l'image de la ville. Le relogement des familles s'est déroulé dans de bonnes conditions suscitant la satisfaction parmi les bénéficiaires qui ont vécu plus de 14 ans dans le vieux quartier. Le chef de la daïra a ajouté que 74 autres familles de Hai Tidjdit seront relogées une fois que les services de l'OPGI auront achevé leurs logements, signalant que les bénéficiaires de ces

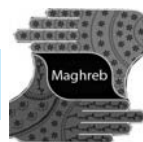
logements sont connus et recensés par leurs services. Par ailleurs, Abdelkrim Maghrébi a annoncé qu'après l'achèvement du relogement des résidents des habitations précaires, les services compétents entameront l'examen de 16 000 demandes postulées pour le logement social, entre 1998 et 2013, soulignant que l'attribution se fera dans une totale transparence en impliquant les représentants de la société civile et en prenant en compte l'ancienneté de chaque dossier.

M.F.

Ain Témouchent Les sociétés ont déposé leurs comptes sociaux 2012

PAS MOINS de 241 sociétés ont déposé leurs comptes sociaux pour l'exercice 2012 au niveau de la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-on appris auprès de l'antenne locale du Centre national du registre de commerce (CNRC). Ces 241 sociétés font partie des 368 entités concernées par l'opération au niveau de la wilaya, soit un taux de 65,49%. Ce résultat a permis à Ain Témouchent de se classer, au niveau national, dans le quatrième groupe (entre 66 et 69%) sur les neuf mis en place par le CNRC, a-t-on encore ajouté. Le dépôt légal des comptes sociaux au CNRC, rappelle-t-on, est une procédure légale obligatoire régie par l'article 717 du code de commerce. Les comptes concernent, respectivement, l'actif, le passif et le compte de résultats. Le nombre de commerçants inscrits au registre du commerce, au 31 décembre 2013, était de 22 543 dont 21 868 sont des personnes physiques. Par secteurs d'activités, ces commerçants sont répartis entre la production industrielle, le commerce de gros, l'importation, le commerce en détail et les services.

Lamine H.



Maroc

Coup de froid Paris-Rabat après des accusations de torture

■ Descente de police chez l'ambassadeur marocain à Paris, convocation de son homologue français à Rabat... Les relations franco-marocaines, d'ordinaire bien cadrées, ont subi cette semaine un sérieux coup de froid. C'est la démarche d'une ONG française qui est venue gripper l'entente bilatérale.

Par Safy F./APS

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) a saisi jeudi l'opportunité de la présence en France du patron du contre-espionnage marocain pour demander aux autorités d'entendre ce responsable qu'elle accuse de «complicité de torture».

Acat a demandé à la justice française d'auditionner Abdellatif Hammouchi dans le cadre de plaintes déposées à Paris relatives à des faits présumés de torture au sein du centre de détention marocain de Temara, qui dépendrait de la Direction générale marocaine de la surveillance du territoire (DGST). M. Hammouchi accompagnait jeudi le ministre marocain de l'Intérieur Mohamed Hassad pour une rencontre avec ses homologues français, espagnol et portugais.

Dans la foulée de cette demande, et sans passer par les canaux diplomatiques, sept policiers se sont rendu à Neuilly-sur-Seine, dans la banlieue parisienne, à la résidence de l'ambassadeur du Maroc à Paris, pour notifier à M. Hammouchi une convocation émanant d'un juge d'instruction. Qualifiant l'affaire d'«incident rare et inédit» dans les relations avec la France, premier partenaire économique du Maroc, Rabat a convoqué vendredi soir l'ambassadeur de France, Charles Fries, «pour lui signifier la protestation vigoureuse du royaume».

Rabat rejette «catégoriquement» les accusations portées contre le directeur général de la DGST, estimant qu'elles sont «sans fondement». Cet incident a en outre mis en garde le ministère marocain des Affaires

étrangères, est «de nature à porter atteinte au climat de confiance et de respect mutuel qui a toujours existé». Le Maroc a par ailleurs ajouté samedi exiger «avec insistance que des explications urgentes et précises soient données à cette démarche inadmissible et que les responsabilités soient identifiées».

Un communiqué de l'ambassade du Maroc en France avait dans un premier temps exprimé «son étonnement face à l'absurdité de cette affaire, aussi bien au niveau de la procédure adoptée qu'au niveau des cas judiciaires évoqués». Elle avait en outre estimé que «la violation des règles et usages diplomatiques universels et le non-respect des conventions entre les deux pays suscitent de nombreuses interrogations sur les motivations réelles de cette affaire et ses véritables commanditaires». Elle a ainsi souligné que «la forte présence policière est intervenue curieusement à un moment où le ministre de l'Intérieur du Maroc était en réunion à la résidence avec plusieurs journalistes». «Cette démarche est pour le moins inédite eu égard aux procédures de coopération judiciaire en vigueur entre le Maroc et la



Tortionnaires de la DST marocaine dans leurs basses œuvres

France, et couramment appliquées», a-t-elle dénoncé. Le ministère français des Affaires étrangères a réagi samedi soir en évoquant un «incident regrettable». «En réponse à la demande des autorités marocaines, nous avons immédiatement demandé que toute la lumière soit faite, le plus rapidement possible, sur cet incident regrettable, dans l'esprit de l'amitié confiante qui lie la France et le Maroc», a indiqué dans un communiqué le porte-parole du ministère, Romain Nadal.

L'une des plaintes auxquelles s'est associée Acat, déposée avec constitution de partie civile par Adil Lamtalsi, un Franco-Marocain de 33 ans, a donné lieu à l'ouverture fin 2013 d'une information judiciaire à

Paris, selon une source proche du dossier. M. Lamtalsi affirme avoir été arrêté en octobre 2008 près de Tanger, puis torturé pendant trois jours à Temara avant qu'on ne l'oblige selon lui à signer des aveux. Il a nié devant le tribunal marocain les faits qui lui étaient reprochés mais a été condamné selon l'Acat en novembre 2008 à 10 ans de prison pour détention et trafic de cannabis. Il a par la suite été transféré en France pour y purger sa peine. M. Hammouchi est visé dans cette plainte pour complicité de torture. C'est également le cas dans une autre plainte déposée jeudi au parquet par un Marocain de 44 ans, Ennaâma Asfari.

S. F./APS

Baisse des flux d'investissements étrangers

LES FLUX des investissements directs étrangers (IDE) ont accusé à fin janvier 2014 un recul de 6,8 % atteignant 1,719 milliard de dirhams (1 euro = 11,24 DH) contre 1,845 Md de DH un an auparavant, selon l'Office marocain des changes. Cette baisse est due à la régression de 11,8 % des recettes d'IDE et de 23,4 % des dépenses liées à ces investissements durant cette période, a précisé l'office des changes ses indicateurs préliminaires des échanges extérieurs du Maroc pour janvier 2014. Par ailleurs, la même source a indiqué que les recettes des Marocains résidant à l'étranger (MRE) ont connu une baisse de 2,7 %, en atteignant près de 4,68 Mds de DH à fin janvier 2014, contre environ 4,81 Mds de DH un an auparavant tandis que les recettes voyages se sont stabilisées à 4,33 Mds de DH contre 4,35 Mds de DH à fin janvier 2013, soit une baisse de 0,4 %. Selon un rapport de la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) le Maroc a attiré 3,5 Mds de dollars en IDE en 2013.

R.L

Libye

La production de pétrole en forte baisse

Nouveau recul de la production pétrolière en Libye avec la fermeture d'un nouveau champ pétrolier. La production de pétrole atteint des niveaux inquiétants pour l'économie du pays.

La Libye produisait encore 570 000 barils de pétrole par jour au début de l'année. Cette production est tombée à 230 000

barils par jour, alors qu'avant la crise elle atteignait 1,5 million de barils par jour.

Le champ pétrolier d'Al-Charara, dans le sud du pays, a été fermé par la compagnie nationale libyenne pour des raisons de sécurité. Les troubles politiques récurrents à proximité des puits de pétrole ne permettent plus son exploitation.

Le champ pétrolier d'Al-Charara, qui produit à lui seul plus de 300 000 barils par jour, a déjà été fermé pendant deux mois fin 2013 et à nouveau début janvier en raison d'une occupation du site par la population locale. Depuis juillet, les terminaux et les champs pétroliers sont bloqués par intermittence et les pertes subies sont

évaluées à plus de 10 milliards de dollars en sept mois. Or, le secteur pétrolier représente 70% du PIB, 98% des recettes d'exportations et 95% des ressources de l'Etat. Face à cette situation troublée, les compagnies pétrolières étrangères hésitent à reprendre le chemin de la Libye et à y investir.

Ahmed O.

Mauritanie Rencontre internationale sur la décentralisation

UNE RENCONTRE internationale sur la décentralisation se déroulera demain et après demain à Nouakchott, en Mauritanie, a appris la PANA de sources officielles. Organisée par la Communauté urbaine de Nouakchott (CUN), en partenariat avec le Réseau des organisations de la société civile pour la promotion de la citoyenneté (RPC), cette rencontre va regrouper des participants venus de la Mauritanie, du Sénégal, du Mali et du Maroc. La décentralisation est considérée comme une condition incontournable d'une large association des représentants des populations au processus de développement dont elles sont les cibles.

R.G.

Tunisie Ahmed Nejib Chebbi exclut toute possibilité d'alliance avec Ennahdha

AHMED NEJIB Chebbi exclut toute possibilité d'alliance avec Ennahdha. Le président du comité politique d'Al Jomhuri, Ahmed Nejib Chebbi, a exclu toute possibilité d'alliance avec le mouvement Ennahdha qui sera l'un des principaux rivaux de son parti lors des prochaines élections. Dans une déclaration accordée à Mosaïque FM, Ahmed Nejib Chebbi a nié l'existence d'un lien entre la question de sa candidature aux prochaines présidentielles et la décision de son parti.



Maduro annonce un dialogue national

■ Le président vénézuélien Nicolas Maduro a annoncé dimanche qu'il lançait un dialogue national pour répondre à une vague de manifestations massives lors desquelles dix personnes ont été tuées.

Par Ali O.

«Il s'agit d'une conférence nationale de paix que je vais lancer mercredi prochain avec tous les courants sociaux, politiques, corporatistes, religieux», a déclaré Maduro devant une foule de partisans réunis à l'extérieur du palais présidentiel. Maduro a indiqué qu'étaient notamment convoqués hier pour des réunions préalables les gouverneurs de région, y compris ceux qui appartiennent à l'opposition, parmi lesquels Henrique Capriles, ancien candidat à l'élection présidentielle.

«Demain après-midi a lieu un conseil fédéral, c'est dans la Constitution, nous voulons sa retransmission sur une chaîne (de télévision) et que le pays voit et écoute la vérité», a écrit Capriles sur son compte Twitter, sans préciser s'il allait répondre présent.

Plus tôt dans la journée, des centaines de partisans du pouvoir, la plupart âgés, ont défilé à Caracas pour soutenir le président, confronté depuis près de trois semaines à des manifestations étudiantes au cours desquelles dix personnes ont été tuées.

Vêtus de rouge, couleur du chavisme (du nom du président défunt Hugo Chavez, précédé-

seur et mentor de Maduro), brandissant des drapeaux du Venezuela et des pancartes soutenant Maduro et dénonçant la «violence fasciste», les manifestants se sont donné rendez-vous le matin sur la place Bolívar avant d'entamer à la mi-journée une marche qui les a menés au palais de Miraflores.

«Assez de la violence des jeunes, ceci est un pays de paix, nous voulons un avenir de paix», a déclaré à la presse Cristina Marcos, 60 ans, pendant la manifestation. Les partisans de M. Maduro ont organisé des rassemblements quasi-quotidiens en réponse aux manifestations que l'opposition - et surtout les étudiants - a convoquées au cours des trois dernières semaines, et qui se sont soldées par la mort de 10 personnes, dont cinq par balle.

Les manifestations ont commencé le 4 février dans la ville de San Cristobal (ouest) pour dénoncer l'insécurité. Elles se sont ensuite étendues à d'autres villes et ouvertes à de nouvelles revendications sur les thèmes de la crise économique, la pénurie de nourriture et de produits de base et la répression policière.

Les manifestants réclament aussi la libération des personnes arrêtées à l'issue des rassemblements, notamment la figure de l'opposition Leopoldo Lopez, détenu dans une prison militaire depuis mardi et accusé d'incitation à la violence. Le politologue et analyste John Magdaleno s'est dit «sceptique» vis-à-vis de l'appel au dialogue de dimanche parce que 15 années de chavisme ont démontré qu'il n'y avait pas de possibilité de rencontre entre les forces poli-



Ph. > D. R.

tiques. «Le gouvernement est en train de réaliser les dommages occasionnés auprès de l'opinion publique nationale et internationale par l'intervention des forces de l'ordre, et avec ce dialogue

cherche une sorte d'apaisement», a-t-il confié à l'AFP. Samedi, des centaines de milliers d'opposants et de partisans du pouvoir se sont mobilisés dans le calme lors de marches pour la paix dans plu-

Corée du Nord

Protestations sur les exercices militaires USA-Corée du Sud

Les grandes manœuvres d'entraînement militaire menées chaque année par la Corée du Sud et son allié américain débutent hier malgré les protestations habituelles de la Corée du Nord qui pourraient saper la récente embellie diplomatique sur la péninsule.

Ces manœuvres coïncident avec les premières réunions de familles séparées par la guerre (1950-53) organisées depuis 2010. Ces rassemblements rarissimes mais à forte portée symbolique ravivent à chaque fois l'espoir d'un rapprochement intercoréen durable. En échange de la garantie que ces réunions auraient bien lieu, la Corée du Nord avait mis dans la balance le report des exercices américano-sud-coréens mais Séoul et Washington lui ont opposé une fin de non-recevoir et Pyongyang n'a pas insisté. Les exercices militaires annuels américano-sud-coréens «Key Resolve» et «Foal Eagle» doivent durer jusqu'au 18 avril. Quelque 12 700 soldats américains - soit un peu moins de la moitié du contingent stationné de façon permanente en Corée du Sud - y prendront part. «Key Resolve» ne dure qu'une semaine et consiste essentiellement en des simulations informatiques tandis que «Foal Eagle» s'étend sur huit semaines et mobilise les armées de l'Air et de Terre ainsi que la Marine. Le régime nord-coréen y voit un entraînement à l'invasion de son territoire

et promet régulièrement de précipiter la Corée du Sud dans une «mer de feu» en cas d'incident à sa frontière. Les manœuvres réalisées en 2013 avaient entraîné un vif regain des tensions militaires sur la péninsule. La Corée du Nord avait menacé d'effectuer des frappes nucléaires préventives après l'engagement par l'armée américaine de bombardiers furtifs à capacité nucléaire. La Corée du Sud et les États-Unis ont fait savoir - dans un effort apparent d'apaisement - que les exercices 2014 seraient de moindre envergure en l'absence de porte-avions et de bombardiers stratégiques. Le porte-parole du ministère sud-coréen de la Défense, Kim Min-Seok, a cependant prévenu hier qu'il n'y aurait pas d'«ajustement» supplémentaire de l'échelle de ces exercices.

Dans son édition de samedi, le quotidien officiel du parti unique nord-coréen, le Rodong Sinmun, a dénoncé dans ces exercices une «tentative vicieuse» de nuire à l'esprit né de l'accord sur la réunion des familles coréennes. Le modus vivendi des dernières semaines - voire des derniers mois si l'on tient

compte de la réouverture négociée de la zone industrielle intercoréenne de Kaesong en septembre - reste fragile, mais les experts estiment que la Corée du Nord a cette fois plus à perdre en jouant la surenchère plutôt que la conciliation. «La stratégie du Nord est clairement d'obtenir des bénéfices économiques après (avoir permis) la réunion des familles», souligne Ahn Chan-Il, directeur du World Institute for North Korea Studies à Séoul. Pauvre en devises étrangères, le Nord souhaite en particulier que les Sud-Coréens reviennent dans la station de ski du mont Kumgang - là même où se tiennent les réunions de familles séparées.

La Corée du Sud a suspendu les séjours dans la station après la mort d'une touriste sud-coréenne abattue par des agents de sécurité nord-coréens en 2008.

La présidente sud-coréenne Park Geun-Hye a salué dans l'accord sur la réunion des familles «un premier pas» ouvrant la voie à la réciprocité. Séoul a d'ailleurs autorisé récemment l'envoi de médicaments antituberculose et de lait en poudre au Nord où sévissent des pénuries chroniques.



Points chauds

Accusation

Par Fouzia Mahmoudi

Si le régime communiste dictatorial imposé depuis plus de soixante-cinq ans en Corée du Nord est connu pour être l'un des plus tyranniques et brutaux au monde, il n'avait jamais été pointé du doigt si violemment par l'ONU que ces derniers jours. En effet, un rapport accablant de la commission d'enquête des Nations unies évoque des violations massives des droits de l'homme et fait la lumière sur les crimes «systématiques et largement répandus» dans le pays dirigé par Kim Jong-un. La commission d'enquête a présenté il y a quelques jours un rapport de 372 pages après avoir recueilli les témoignages de quelque 320 témoins, y compris d'anciens détenus des tristement célèbres camps pour prisonniers politiques nord-coréens. Selon les conclusions du rapport, plusieurs centaines de milliers de personnes ont succombé dans les camps ces dernières décennies. «Des violations grossières, systématiques et largement répandues des droits de l'homme ont été et sont commises par la Corée du Nord, ses institutions et ses dirigeants», accuse la commission d'enquête de l'ONU. Le rapport cite des actes «de privation délibérée de nourriture, des travaux forcés, des exécutions, des tortures, des privations du droit de se reproduire à travers des punitions, des avortements forcés et des infanticides». Entre 80 000 et 120 000 personnes seraient actuellement détenues dans quatre camps en Corée du Nord, ajoute le rapport. Pyongyang est accusé d'utiliser l'accès à la nourriture comme moyen de contrôle des populations et d'avoir fait obstacle à la livraison de l'aide alimentaire durant la famine des années 1990, qui a tué des centaines de milliers de Nord-coréens. La malnutrition et la famine continuent de poser des problèmes récurrents dans le pays, selon le rapport. Dans une lettre adressée à Kim Jong-un, le président de la commission d'enquête, le juge australien Michael Kirby, affirme vouloir déposer un recours devant la CPI «pour que tous les responsables des crimes contre l'humanité cités dans le rapport, y compris vous-même, puissiez répondre de leurs actes». «La gravité, l'ampleur et la nature de ces violations témoignent d'un pays sans aucun équivalent dans le monde actuel», a-t-il jugé. L'ONU adresse ainsi une mise en garde publique sans précédent face à un dirigeant en exercice. Estimant qu'il est impossible d'«attendre 10 ans», un diplomate évoque l'idée d'un tribunal spécial, alors que les enquêteurs comparent les violations des droits de l'homme en Corée du Nord aux crimes commis par les nazis lors de la Seconde Guerre mondiale. Le régime de Pyongyang a évidemment immédiatement réagi en accusant de «provocations» et de «mensonges». Surtout, le début du très timide réchauffement entre la Corée du Nord et la Corée du Sud qui pourrait être mis à mal par les accusations onusiennes qu'on imagine surtout mal aboutir, a quelque chose de concret. En effet, la Chine, membre permanent du Conseil de sécurité et détentrice d'un veto, s'est immédiatement empressée de défendre le régime allié de Pyongyang. Ainsi, le régime communiste coréen semble avoir encore de bons jours devant lui et les critiques sans possibilités d'action ne font que renforcer la volonté de provocation et d'escalade d'un régime en manque d'attention. F. M.

Ukraine

Le pays en grandes difficultés financières réclame de l'aide

Les nouvelles autorités ukrainiennes ont lancé hier un mandat d'arrêt pour «meurtres de masse» contre le président déchu Viktor Ianoukovitch et réclamé 35 milliards de dollars d'aide, alors que la chef de la diplomatie européenne est attendue dans la journée à Kiev. «Une enquête criminelle a été ouverte pour meurtre de masse de civils à l'encontre de Ianoukovitch et de plusieurs autres fonctionnaires. Un mandat d'arrêt a été lancé contre eux», a annoncé hier le ministre de l'Intérieur par intérim Arsen Avakov sur son compte Facebook. Destitué samedi par le Parlement, Ianoukovitch n'a pas donné signe de vie depuis et pourrait se cacher dans l'est du pays. Les violences au centre de Kiev ont fait 82 morts la semaine dernière. Alors que la haute représentante de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, est attendue à Kiev en début d'après-

midi, le ministre des Finances par intérim Iouri Kolobov a pour sa part annoncé que «l'aide macroéconomique dont a besoin l'Ukraine peut atteindre 35 milliards de dollars en 2014-2015». «Nous avons proposé à nos partenaires occidentaux d'organiser une grande conférence internationale de donateurs», selon un communiqué. L'Union européenne se tient prête à aider l'Ukraine à honorer ses engagements financiers et à négocier son tournant politique, avait auparavant indiqué hier le ministre britannique des Finances, George Osborne. «Nous devons être prêts à apporter une assistance financière via des organisations comme le Fonds monétaire international», avait-il déclaré, précisant que l'essentiel de cet apport prendrait la forme de prêts. Les Occidentaux ne cachent pas leurs craintes pour l'intégrité territoriale de l'Ukraine après la crise de la semaine dernière. L'ex-

opposition, désormais aux manettes, s'est rapidement mise au travail pour remettre le pays en état de marche. La nomination d'un gouvernement intérimaire est attendue au plus tard mardi, en attendant la tenue d'une élection présidentielle le 25 mai. Dimanche, le Parlement, désormais dominé par les anti-Ianoukovitch, avait pris les choses en main et nommé Olexandre Tourtchinov, un proche de l'opposante Ioulia Timochenko, au poste de président par intérim. Les dirigeants occidentaux ont multiplié dimanche les appels au respect de «l'unité et l'intégrité territoriale du pays». La chancelière allemande Angela Merkel et le président russe Vladimir Poutine sont eux aussi tombés «d'accord sur le fait que l'Ukraine doit se doter rapidement d'un gouvernement en mesure d'agir et que l'intégrité territoriale doit être préservée», a annoncé la chancellerie allemande.



Centre culturel français de Tlemcen

Un programme cinématographique dédié à la femme

■ La Journée internationale de la femme sera célébrée par le Centre culturel français de Tlemcen avec un programme cinématographique qui lui sera dédié. Il s'agit de la projection de trois films qui mettent à l'affiche des femmes en protagonistes, à l'image de «Caramel» de Nadine Labaki, «Huit femmes» de François Ozon et «Volver» de Pedro Almodovar. Cette projection s'inscrit dans le cadre des activités culturelles du Centre culturel français en Algérie qui œuvre pour renforcer les relations culturelles entre les deux pays.

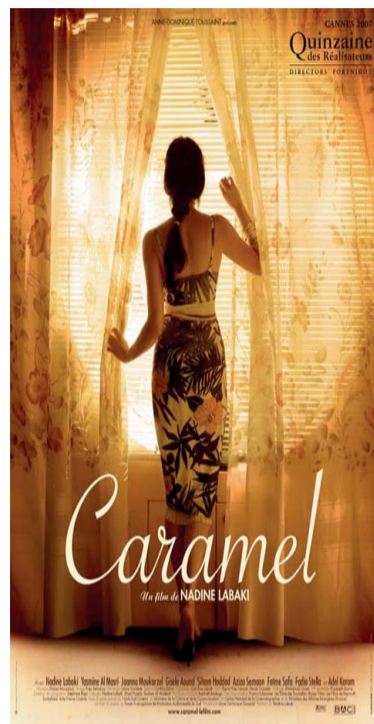
Par Abla Selles

A l'instar des activités culturelles programmées au cours de l'année, le Centre culturel français en Algérie ne rate aucune occasion pour multiplier ses activités, offrant au public le plaisir de la découverte et la richesse de la rencontre. En effet, un programme spécial pour rendre hommage à la femme a été élaboré pour le mois de mars prochain, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme qui coïncide avec le 8 mars de chaque année. Il s'agit

d'un petit programme cinématographique qui met en avant la projection de trois longs métrages, dont «Caramel» de Nadine Labaki, «Huit femmes» de François Ozon et «Volver» de Pedro Almodovar. Le Centre culturel français de Tlemcen où les projections se dérouleront propose au public trois dates.

La projection du premier film, «Caramel» de Nadine Labaki, est prévue pour le huit mars. Ce long métrage tourné à Beyrouth relate l'histoire de cinq femmes qui se croisent régulièrement dans un institut de beauté de la ville, microcosme coloré où plu-

sieurs générations se rencontrent, se parlent et se confient. Layale est la maîtresse d'un homme marié. Elle espère encore qu'il va quitter sa femme pour la rejoindre. Nisrine est musulmane et va bientôt se marier. Mais elle n'est plus vierge et s'inquiète de la réaction de son fiancé. Quant à Rima, elle est tourmentée par son attirance pour les femmes, en particulier cette cliente qui revient souvent se faire coiffer. Le film revient sur les hommes, le sexe et la maternité qui sont au cœur de leurs conversations intimes et libérées.



«8 femmes» de François Ozon sera projeté le douze mars à 18 heures. Il s'agit d'une enquête autour de l'assassin d'un maître de maison. Ce dernier fréquen-



tait régulièrement une des huit femmes suspectes qui étaient sur le point de célébrer Noël dans une grande demeure bourgeoise en pleine campagne.

La soirée du 13 mars verra la projection du film «Volver» de Pedro Almodovar. Le film relate l'histoire de trois femmes qui habitent les quartiers effervescents de la classe ouvrière de Madrid où les immigrés des différentes provinces espagnoles partagent leurs rêves, leur vie et leur fortune avec une multitude d'ethnies étrangères. Au sein de cette trame sociale, trois générations de femmes survivent au vent, au feu, et même à la mort, grâce à leur bonté, à leur audace et à une vitalité sans limites.

A.S.

Maoussem culturel «Jaken Al Abar» à Tindouf

Des activités riches au menu

La manifestation culturelle et scientifique, Maoussem «Jaken Al Abar» a débuté dimanche à Tindouf, à l'initiative de l'association éponyme, avec au programme une panoplie d'activités riches et variées. Placée sous le signe de «Tindouf : Patrimoine renouvelé pour une unité ancrée», cette manifestation se déroule avec la participation de nombreuses associations locales et d'autres wilayas du pays, ainsi que de délégations culturelles de pays voisins, dont le Mali, la Mauritanie et la République arabe sahraouie démocratique (RASD), conduite par le ministre sahraoui de l'Information, Mohamed El-Mami Tamek.

Le coup d'envoi de ce Maoussem, qu'abrite la palmeraie de «Oued Aguejguel» à Tindouf, a donné lieu à un défilé organisé par les associations participantes, ponctué de chants et danses folkloriques longue-

ment ovationnés par le public venu nombreux assister à l'évènement.

La panoplie d'activités concoctées par les associations participantes permettra de mettre en relief le legs culturel ancestral de la région, dont des modèles d'architecture ancienne et des manuscrits de Douiret Ahl El-Abd.

Des exhibitions équestres (fantasias), de chants religieux et de folklore populaire, figurent au programme de cette manifestation culturelle. Des communications sur le patrimoine culturel ancestral de la région, notamment celui de la zaouïa de Sidi Mohamed Mokhtar Belaâmeche El-Jakani et de Douiret Ahl El-Abd, riche de plus de 800 manuscrits, et sur la mission de la vieille mosquée «Moussani», seront animées à cette occasion.

Créée récemment, l'association pour la

culture et le patrimoine «Jaken El-Abar», puisant son nom de l'ancêtre «Jaken», s'emploie à valoriser les coutumes et traditions de la population tindoufienne, notamment celle de l'ancienne tribu «Tajekent» El-Hassania.

Selon le président de cette association, Abdelmounim Touakine, l'organisation de ce maoussem vise la redynamisation de la scène culturelle locale, la valorisation du patrimoine culturel de cette région de l'extrême sud-ouest du pays, dont l'ancienne architecture, le manuscrit, les traditions sociales encore préservées par la société hassanie.

Des activités culturelles, des soirées artistiques ainsi que des récitals poétiques, figurent au programme de cette manifestation qui sera clôturée par la lecture collective du saint Coran.

F.H.

Salon national du livre à Ouargla

Plus de 16 500 titres exposés

Plus de 16 500 titres sont présentés au Salon national du livre, ouvert dimanche à Ouargla, à l'initiative de la direction locale de la Culture. Ce salon, qui est à sa troisième édition, compte plus de 192 000 ouvrages dans les domaines scientifique, culturel, éducatif, religieux et historique, exposés

par 23 maisons d'édition venues de 11 wilayas du pays, selon les organisateurs. Cette exposition culturelle vise à encourager la lecture chez toutes les catégories sociales et à offrir un espace d'accès au livre pour les différents lectorats, notamment les étudiants, a-t-on souligné. Une cérémonie de remise des prix

aux vainqueurs (jeunes générations) du concours culturel, organisé en collaboration avec la radio locale, clôturera cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 11 mars prochain, a-t-on signalé. Cette initiative est organisée par la direction de la Culture de la wilaya, en coordination avec la chambre de com-

merce et d'industrie CCI-Oasis, sous le patronage du ministère de la Culture, selon la même source. Le public ouargli était présent en force dès les premières heures de l'ouverture du salon, placé sous le thème de «Encourager la lecture pour construire l'Algérie de demain».

M.K.

Rencontre sur le livre en Tunisie

Le romancier Abderrazak Boukebba y prend part

Le romancier algérien Abderrazak Boukebba donnera une conférence sur le thème «L'image du livre dans la presse algérienne», dans le cadre d'une rencontre internationale sur le livre et de la lecture, prévue le 28 février à Benarous

(Tunisie). Il participera également aux cotés d'étudiants et de chercheurs de la faculté des Lettres et des Sciences humaines à l'université de Sousse (Tunis) pour présenter son nouveau roman «Nadbat Al Hilali». Abderrazak Boukebba a

travaillé dans plusieurs domaines culturels. Il a animé des programmes à la radio et à la télévision avant de fonder l'espace «Sada El Aklam» au TNA.

Le romancier, qui compte à son actif plusieurs œuvres poétiques et romancières, a reçu

plusieurs prix dont le prix littéraire Ali Mâachi dans sa première édition. Il a également obtenu le prix «Beyrouth 39» pour son livre «Ajniha limazaj Eddib el abyadh» (2010). Il est également l'auteur d'un recueil de poèmes.

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Dar-El-Kenz
Jusqu'au 8 mars :
Exposition de l'artiste plasticien Zoubir Hellal intitulée «Ecoute petit homme».

Galerie Art 4 You (Sacré-Cœur, Alger)
Jusqu'au 15 mars :
Exposition de peinture «L'écho des périples» de Nadir Remita.

Galerie Mohamed-Racim
Jusqu'au 28 février :
Exposition-hommage à Ali Ali Khodja.

Théâtre régional Abdelkader-Alloula (Oran)
Jusqu'au 28 février :
Exposition de peinture de l'artiste Koussa Ali intitulée «Les fils de la douleur et de l'espoir».

Manège El Hamri (Oran)
Jusqu'au 20 mars :
Cirque Amar.

Salle El Mougat
Jusqu'au 28 février :
Projection du long métrage «L'Andalou» de Mohamed Chouikh.

Coup-franc direct



Quand la rue commande

Par Anouar M.

Deux des grands clubs de la capitale sont dans la tourmente, à savoir le MC Alger et le CR Belouizdad et qui vivent des moments difficiles. La situation du Chabab est certes plus critique mais celle du Doyen n'est aussi pas reluisante en raison de la défaite face au voisin de l'USMA. La sérénité n'est pas le souci des supporters et des proches du club qui exercent des pressions terribles sur les dirigeants et autres techniciens à qui on demande carrément de partir. Certes, la colère et déception de ces derniers est comprise d'autant plus que c'est l'amour de ces deux clubs qui les fait réagir de la sorte, mais il faut dire que ce n'est pas là la meilleure manière pour changer la situation de ces deux équipes et qu'il aurait fallu calmer le jeu pour tenter de reprendre de plus belle le chemin et tenter d'aller de l'avant. Quand la rue commande, il n'est pas évident que les choses évoluent vers le haut d'autant plus que certains sont vraiment extrémistes et que cela rendra la situation plus difficile pour le club, d'où la nécessité d'évacuer ce genre de procédés et de penser plus à la manière de réparer ce qui ne va pas pour tenter de rendre le sourire aux supporters qui méritent vraiment de meilleurs moments.

A. M.

CR Belouizdad

Laïche limogé, Henkouche pressenti

La direction du CR Belouizdad (L1 de football) a mis fin aux fonctions de son entraîneur Abdelkader Laïche, alors que Mohamed Henkouche est pressenti pour prendre la barre technique, a-t-on appris auprès d'une source proche du club. Cette décision prise par la direction du club intervient à l'issue de la défaite concédée samedi face à la JS Kabylie (3-1), pour le compte de la 20^e journée de la L1 professionnelle de football. Selon la même source, Mohamed Henkouche serait pressenti pour occuper le poste de l'entraîneur en chef du club belouizdadi. Abdelkader Laïche s'est engagé



avec le CR Belouizdad début du mois de janvier en remplacement de l'Argentin Angel Miguel Gamondi.

Il avait pour principale mission de sauver les Rouge et Blanc de la relégation.

CA Bordj Bou Arréridj Biskri satisfait

L'entraîneur du CA Bordj Bou Arréridj (Ligue 1 professionnelle de football) Mustapha Biskri, a affirmé dimanche, que son équipe est désormais libérée du « syndrome des matches nuls à domicile » grâce à sa dernière victoire sur la JSM Béjaïa. Le coach des « Criquets jaunes » a estimé que le club qu'il dirige « croit aujourd'hui au maintien », et affrontera ce qui reste du championnat avec « un moral élevé ».



Biskri a ajouté dans ce contexte avoir eu « l'occasion de déclarer que (son) équipe souffrait d'un manque d'efficacité en dépit d'un rendement appréciable, de l'avis même de certains adversaires comme le CS Constantine ou l'USM Alger dont les dirigeants et les joueurs ont reconnu que le CABBA est une excellente formation à qui il ne manque qu'une victoire pour provoquer le déclin ». Rappelant sa décision de rester à la barre technique du club, malgré la difficulté de la tâche, Mustapha Biskri a fait part de son « optimisme » quant aux chances de maintien de l'équipe, à condition, a-t-il souligné de « poursuivre le travail avec davantage d'application et de concentration ».

Mondial-2014 (Dames) de volley/Éliminatoires Afrique

Le contrôle anti-dopage institué au tournoi d'Alger

Un contrôle anti-dopage sera effectué lors du tournoi africain Dames (poule T) de volley-ball, prévu à la salle Harcha-Hacène (Alger) du 23 février au 1^{er} mars, qualificatif à la Coupe du Monde féminine qu'abritera l'Italie du 23 septembre au 12 octobre 2014), a-t-on appris dimanche auprès du Comité d'organisation. « En application des règlements régissant les compétitions de volley-ball, la commission médicale effectuera le contrôle anti-dopage tout au long du tournoi africain d'Alger. Après le second set de chaque rencontre, deux joueuses de chaque équipe seront sélectionnées pour en choisir, par tirage au sort, celles (une de chaque côté) qui subira le contrôle », a indiqué le délégué de la commission médicale de la

Confédération africaine de volley-ball (CAVB), le Sénégalais Mamadou N'dai, lors de la réunion technique tenue, samedi tard dans la nuit à la salle de réunion du Centre sportif de Ghermoul (Alger). Le tournoi d'Alger qui débute cet après-midi (samedi) regroupe six sélections (Algérie, Égypte, Cameroun, Nigeria, Botswana et RD Congo), alors que le Ghana a déclaré forfait à la dernière minute. Ces sélections se disputent, en poule unique, le seul billet mis en jeu pour le prochain Mondial-2014 en Italie. A la suite du forfait, la commission de l'organisation sportive a procédé à un réaménagement du programme et horaires des matches, en annulant tous ceux qui étaient prévus pour le Ghana.

Equipe nationale La sécurité au Brésil en question

Il semblerait que la FAF aurait reçu une correspondance de la Fifa lui demandant de faire très attention à la sécurité de la sélection nationale lors du prochain Mondial qui aura lieu au Brésil au mois de juin prochain.

Par Anouar M.

En effet, les responsables de l'instance internationale souhaitent que l'Algérie prenne toutes les dispositions possibles pour assurer la sécurité de ses joueurs, et autres membres de la délégation pour ce tournoi mondial étant donné que la situation sera quelque peu tendue. Il faut rappeler, en effet que les manifestations antimonial ne s'arrêtent pas depuis quelque temps et se poursuivent toujours, ce qui fait que la situation s'annonce délicate. Les organisateurs de ce grand rendez-vous ont tout prévu étant donné que la sécurité de tous les participants est assurée par des unités spéciales de la police brésilienne et la sélection nationale tout



Les responsables de la FAF sont appelés à respecter les consignes de la Fifa

comme les autres sélections sont appelées à sortir sous protection, que ce soit pour les entraînements ou les matches officiels. Ainsi donc, tout devra être bien ficelé pour que les sélections soient dans les meilleures conditions possibles.

Sur un autre volet, les préparatifs pour le prochain stage de l'EN qui précédera le match amical face à la Slovaquie vont bon train avec les consultations qui se font entre le patron de la FAF et le sélectionneur national, Halilhodzic, pour ce qui est

de la liste des sélectionnés. Ainsi, on croit savoir que le président de la Fédération aurait demandé au coach de faire jouer le jeune milieu de terrain du club anglais de Tottenham et ce pour voir ses aptitudes mais aussi pour éviter les erreurs du passé, surtout ce qui a été fait avec Belfodil qui n'a pas eu de chance de jouer même durant les matches amicaux et ce, en raison de l'opposition du coach qui préfère donner l'occasion aux joueurs qu'il connaît.

A. M.

Premier League anglaise

Nabil Bentaleb enchaîne les matches

Le club de Tottenham s'est incliné dimanche sur le terrain de Norwich City (1-0), dans le cadre de la 27^e journée du Championnat d'Angleterre de football, au moment où le milieu de terrain algérien des « Spurs », Nabil Bentaleb, a enchaîné une autre rencontre en tant que titulaire. L'unique but de la partie a été inscrit par Robert Snodgrass (47'). Il s'agit de la seconde défaite de rang concédée par le club londonien, après celle de jeudi dernier, face aux Russes de Dniepropetrovsk (1-0), en match aller des 16^{es} de finale de l'Europa League. Titularisé par l'entraîneur de Tottenham, Tim



Sherwood, Bentaleb a pris part à l'intégralité de cette rencontre face à Norwich, dans son rôle habituel de milieu récupérateur-relanceur. A l'is-

sue de cette contre-performance, Tottenham stagne à la 5^e place au classement de la Premier League avec 50 points, à dix longueurs du leader, Chelsea. Nabil Bentaleb (19 ans), devra effectuer son baptême du feu le 5 mars prochain, à l'occasion du match amical de l'équipe nationale face à la Slovaquie, prévu au stade de Mustapha-Tchaker de Blida (18h00), préparatif pour le Mondial 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet). Le jeune joueur, formé à Lille (France) et arrivé à Tottenham en janvier 2012, figure sur la liste élargie des 36 pré-convoqués, par le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic.

MC Alger

Confiance renouvelée à Fouad Bouali

La direction du MC Alger a décidé de renouveler sa confiance à l'entraîneur Fouad Bouali, au lendemain de la lourde défaite concédée à domicile face à l'USM Alger (3-0), en match disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida, pour le compte de la 20^e journée du Championnat. « Bouali est toujours l'entraîneur du MCA, et il jouit de toute notre confiance ».

Ce n'est pas une défaite qui va tout remettre en cause. Il continuera sa mission le plus normalement du monde », a affirmé à l'APS le président du conseil d'administration du club, Bouadjem à Boumella. Après cette défaite face au voisin usmiste, le MCA hypothèque sérieusement ses chances pour la course au

titre. « Nous avons abordé ce derby, amoindris par l'absence de plusieurs joueurs clés, ce qui nous a beaucoup handicapés. C'est une défaite, certes amère, mais ce n'est pas la fin du monde. Le parcours du Championnat reste encore long pour essayer de réagir », a-t-il ajouté. A



l'issue de cette défaite, le Mouloudia recule à la 4^e place au classement de la L1 avec 33 pts, à neuf longueurs des deux co-leaders, l'USM Alger et l'ES Sétif, qui caracolent en tête.

Enquête sur les dégâts causés aux vestiaires du Mouloudia

Une commission d'enquête a inspecté dimanche les vestiaires du MC Alger, objet d'actes de vandalisme samedi, à l'issue du derby face à l'USM Alger (0-3), disputé au stade de Mustapha-Tchaker de Blida, comptant pour la 20^e journée du Championnat professionnel de football de Ligue 1, a appris l'APS auprès du directeur de l'enceinte, Mustapha Zidoun. « Une commission d'enquête s'est rendue ce dimanche au stade, pour évaluer les dégâts occasionnés, par une frange de supporters mouloudiens acharnés à l'issue de la défaite de leur équipe. Je regrette fortement ces actes qui n'honorent guère un grand club comme le MCA », a affirmé le premier responsable de l'Opow, Mustapha-Tchaker. Après la fin de la partie, un groupe de supporters mouloudiens, a réussi à pénétrer aux vestiaires du MCA, occupés également par l'équipe nationale lors de ses matches à Blida, pour saccager une partie des vestiaires. « Nous devons réparer les dégâts occasionnés dans les plus brefs délais, d'autant que nous sommes à quelques jours du match de l'équipe nationale face à la Slovaquie (5 mars, ndr) », a-t-il ajouté.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Profil

Portraits d'investisseurs binationaux

Par Sid Ali Ouzerrouk

A la base de la démarche, une rupture totale avec la traditionnelle idée de l'émigration temporaire et/ou du retour prochain en Algérie. Ceux qui reviennent en Algérie le font avec l'idée de maintenir un aller-retour permanent entre leurs deux pays en désacralisant quelque peu le retour au pays. Les motivations sont très souvent commerciales. Les opportunités d'investissement que l'Algérie offre et les facilités qu'elle accorde sont pour quelque chose dans la trajectoire des investisseurs binationaux. Situation à laquelle il faut ajouter la redondance des crises dans les pays européens et les couacs de l'ascenseur social français qui laisse le plus souvent les employés d'origine maghrébine plus longtemps que tous les autres sur le palier...

Le choix de venir s'installer dans le pays n'est toutefois pas dénué de la dimension subjective. Les attaches familiales et professionnelles sont des facteurs facilitants en termes de business et la dimension de la « dette migratoire » continue à être portée par les jeunes de la deuxième et troisième générations qui n'ont pourtant pas connu la période du premier âge de l'Indépendance dont le discours en direction des émigrés portait surtout sur leur contribution au développement du pays.

Aujourd'hui, c'est un discours qui continue à exister dans tous les segments sociaux et professionnels de la diaspora, jusque chez les émigrants les plus récents qui aspirent à revenir au pays pour y ramener une expertise et un savoir-faire acquis aux Etats-Unis ou au Canada.

Ceux qui franchissent le pas et reviennent avec une volonté de fer et des dossiers ficelés sont assez nombreux pour constituer un nouveau profil social en Algérie. Le phénomène est certes ancien et les déceptions enregistrées sont nombreuses mais le nombre d'entrepreneurs qui tentent un parcours au pays d'origine des parents est assez marqué pour constituer un point d'intérêt. Ces « investisseurs du cœur »

visent des filières qu'ils se proposent de développer ou de moderniser. Dans la restauration, ils sont quelques-uns à s'investir pour ouvrir des espaces qu'ils veulent plus conviviaux, plus aux normes en termes de qualité de service et d'attractivité en direction des couches moyennes supérieures. Ils sont nombreux à avoir ouvert des cafés et restaurants qui attirent le gros de la jeunesse algéroise aisée et parfois une bonne partie de leurs parents. Il est vrai que les franco-algériens ont une sacrée expérience en la matière. Dans un quartier résidentiel d'Alger, un Lyonnais dont les parents sont originaires de la région de Sétif estime qu'il a ouvert un établissement digne de ceux de sa ville d'origine et qu'il n'a eu besoin que du soutien des professionnels algérois qui ont pignon sur rue et d'une expérience managériale acquise au rythme infernal des cadences lyonnaises. L'exemple opposé existe. Le propriétaire d'un restaurant qui tourne fort du côté de Grenoble prend du recul pour investir dans l'économie verte. Conquis par la démarche « zéro déchets » adoptée par sa commune de montagne, il a pris son courage à deux mains et tente de réaliser un projet de fabrication de poubelles écolo dans la région d'Oran. Ils sont aussi dans les services à l'entreprise. L'informatique attire beaucoup parce que de nombreux binationaux y ont acquis une grosse expérience au moment où ce secteur a explosé en Europe. La récession et l'énorme concurrence que la filière connaît pousse de nombreux spécialistes à tenter l'investissement en Algérie. C'est le cas de Feriel, 35 ans, un mari bien installé, trois enfants, un petit patrimoine et des revenus appréciables en région parisienne mais qui met – prudemment – le confort de son ménage en jeu pour monter une boîte de service informatique en Algérie.

Bien sûr l'idée de l'aller-retour entre ici et là-bas est omniprésente et consacre cette mobilité assumée que leurs parents et grands-parents émigrés n'ont jamais ni réalisé ni assumé.

S. A. O.

Barbacha/Béjaïa

Une jeune femme séquestrée pendant 7 ans par sa famille

UNE JEUNE femme âgée de ans a été séquestrée par sa famille pendant plus de 7 ans à Barbacha. Elle a été enfermée dans une chambre au noir et au froid. Elle a été privée de sa liberté et de toutes autres choses, notamment d'aliments au point que son physique est devenu cadavérique. La victime était privée des sanitaires. C'est une association de la commune dite « Amel » qui a

dénoncé cette famille. Celle-ci a informé des médecins de l'EPSP du village qui se sont immédiatement rendus sur les lieux et libéré la jeune femme pour la transférer à l'hôpital d'Amizour pour une prise en charge médicale et psychologique. Celle-ci a été transférée par la suite au service de psychiatrie du CHU de Béjaïa pour prise en charge.

H.C.

LA VIOLENCE ENVERS LES ENFANTS EST BANALISÉE EN ALGÉRIE



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Peine capitale pour deux personnes pour avoir tué un voleur

■ Selon l'arrêt de renvoi, les deux mis en cause se sont fait justice en tuant leur victime, accusée d'avoir commis un vol dans le domicile de l'un d'entre eux dans la nuit du 25 juin 2013 au village Taourirt Moussa, dans la commune de Béni Douala.

Par Farid H.

Deux personnes, qui ont tué un présumé voleur, ont été condamnées, dimanche soir, à la peine capitale par le tribunal criminel près la cour de Tizi Ouzou, qui les a déclarées coupables d'« homicide volontaire avec préméditation ». Selon l'arrêt

de renvoi, les deux mis en cause se sont fait justice en tuant leur victime, accusée d'avoir commis un vol dans le domicile de l'un d'entre eux dans la nuit du 25 juin 2013 au village Taourirt Moussa, dans la commune de Béni Douala. Rouée de coups et traînée par les pieds, la victime agonisante, a été, ensuite, étranglée, ce qui a entraîné sa

mort, selon le rapport du médecin légiste. Cinq autres accusés poursuivis pour « non-assistance à personne en danger », ont écopé de la peine de 3 ans de prison ferme chacun. Le procureur général a requis la peine capitale contre les deux premiers accusés et 5 ans de réclusion criminelle contre les cinq autres.

F. H.

Criminalité

Démantèlement d'un réseau international de trafic de voitures

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation de la police judiciaire de Tiaret ont réussi, samedi dernier, le démantèlement d'un réseau international de trafic de voitures composé de sept personnes et la saisie de 7 véhicules touristiques, a indiqué le chef du service concerné. Six éléments algériens dont trois résidant en France et quatre autres étrangers ont été appréhendés à la suite d'informations faisant état de l'entrée

en Algérie du principal mis en cause dans une affaire de voitures touristiques pour les revendre illégalement après falsification de leurs documents. Le principal prévenu a été arrêté en flagrant délit en possession d'un véhicule immatriculé en Espagne au nom d'une tierce personne. Après perquisition du dépôt exploité dans la ville de Tiaret, deux autres voitures immatriculées en Espagne ont été découvertes en plus de pièces

détachées d'une voiture, des équipements et des outils utilisés pour la falsification, ainsi qu'une voiture sans plaque d'immatriculation. Après investigations, la même brigade a saisi trois autres véhicules dont l'immatriculation est falsifiée, vendus par le même accusé. Les éléments du réseau ont été présentés dimanche devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret qui les a placés sous contrôle judiciaire.

Ouali H.

Tribunal de Ouargla

10 et 15 ans de prison pour trafic d'armes et de munitions

Le tribunal criminel de Ouargla a prononcé dimanche des peines de 10 et 15 ans de prison ferme à l'encontre de trois individus pour trafic d'armes et de munitions et détention de stupéfiants, a-t-on appris de source judiciaire. Dans le cadre de sa première session ordinaire de 2014, le tribunal a condamné l'accusé principal (G.Y.) à 15 années d'emprisonnement et ses

deux acolytes (C.M et S.S) à 10 ans de prison chacun, a-t-on précisé. Les trois mis en cause étaient poursuivis pour trafic d'armes de première catégorie et de munitions, et pour deux d'entre eux, d'une inculpation de détention de stupéfiants à des fins de consommation. L'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, au mois de mars de 2009 lorsque les services de la Gendarmerie natio-

nale de Ghardaïa ont eu connaissance d'une bande criminelle active dans le trafic d'armes et de drogues. Les investigations avaient alors permis d'appréhender l'accusé principal (G.Y.) au volant de son véhicule, en possession d'une arme de guerre, affirmant l'avoir acquise auprès des deux autres co-accusés, moyennant une somme d'argent.

Saïd Ch.

Mise en échec d'une tentative

Introduction avortée d'une tonne de kif provenant du Maroc

Une tentative d'introduction d'une tonne de kif traité au territoire national à travers la frontière ouest a été mise en échec, dimanche, par les éléments de la brigade des douanes de Boukanoun, a-t-on

appris de la direction régionale des douanes de Tlemcen. La marchandise prohibée en provenance du Maroc était emballée dans 40 paquets, judicieusement dissimulés dans la broussaille, précise la même

source dans un communiqué. La saisie a été opérée grâce à la vigilance des douaniers, lors d'une patrouille, proche des frontières avec le Maroc, a-t-on indiqué de même source.

O. B.